ORDRE
DES AGRONOMES
DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 1981-1982

Monsieur Claude Vaillancourt
Président
Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le président

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'année financière terminée le 31 mars 1982.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de mon profond respect.

Le Ministre

Québec, juin 1982 *Camille Laurin*

Monsieur Camille Laurin
Ministre Responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec.

Monsieur le ministre

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président

Montréal, juin 1982 *Jean-Marc Bélanger, agronome*

Monsieur André Desgagné
Président
Office des professions du Québec
930, Chemin Sainte-Foy
Québec

Monsieur le président

Il m'est agréable de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président

Montréal, juin 1982 *Jean-Marc Bélanger, agronome*

ISSN 0065-4655

AGRO-NOUVELLES

Publié par l'Ordre des agronomes du Québec

Montréal, Juillet 1982 **Volume 18 — Numéro 4**

Numéro spécial

CONGRÈS 1982
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
POINTE-CLAIRE

17-18 et 19 juin 1982

- **Allocution du Président**
- **Rapports des Sections**
- **Rapport financier**
- **Rapports des comités**

OUVERTURE DE LA 9ième ASSEMBLÉE DE L'O.A.Q. PAR LE PRÉSIDENT JEAN-MARC BÉLANGER

MESSAGE

DU PRÉSIDENT

Chers confrères et consoeurs agronomes,

Bienvenue au Congrès et à la 9ième assemblée annuelle de l'O.A.Q. De nouveau cette année, les organisateurs de cette rencontre ont choisi de jumeler une séance d'information à l'assemblée annuelle.

Le thème retenu pour ce congrès est «l'informatique dans le secteur agro-alimentaire-production, transformation, mise en marché.» La discussion de l'application de cette nouvelle technologie arrive à point puisque nous entrons dans une phase déterminante de l'évolution de l'informatique. Les applications en agriculture sont déjà fort importantes et l'on peut estimer qu'elles deviendront encore plus nombreuses.

La présence des agronomes dans ce champ d'activités est essentielle. L'information transmise par les divers conférenciers sensibilisera davantage les membres à cette technologie.

Le président de la section de Ste-Anne-de-Bellevue et son équipe ont travaillé ferme à la préparation de cette manifestation qui coïncide avec le 15ième anniversaire de fondation de la section. C'est une magnifique façon de souligner un tel anniversaire auquel j'associe tous les membres de l'Ordre.

Je souhaite à tous un congrès profitable.

Jean-Marc Bélanger
Président de l'O.A.Q.

8e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

TENUE À ALMA LES 19 ET 20 JUIN 1981

Sous la présidence de M. Pierre Léonard

AGRO-NOUVELLES, volume 17, numéros 3-4, juin et septembre 1981, et la revue AGRICULTURE, volume 38, numéro 1, juin 1981 ont publié dans une très large mesure le rapport du congrès et de l'assemblée générale 1981 de l'Ordre des agronomes. Le lecteur est donc prié d'y référer pour une meilleure compréhension du contenu du rapport qui suit.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

LE VENDREDI, 20 JUIN 1981

À 09h20 du vendredi 20 juin 1981, le président de l'Ordre des agronomes, M. Pierre Léonard, ouvre l'assemblée devant plus de 80 agronomes. (Voir page 1 d'Agro-Nouvelles, juin 1981.)

Suivent cinq conférences présentées sur le thème du congrès: **l'énergie, une composante du développement de la production agricole québécoise,** dont les textes ont été publiés dans le numéro de juin 1981 de la revue Agriculture. Les conférenciers étaient MM. R. Boily, P. Jutras, C.-H. Larouche, R. St-Louis et R. Thériault.

LE SAMEDI, 21 JUIN 1981

À 09h15, un représentant d'énergiebus, M. Denis Prud'Homme, présente une courte conférence sur le thème du congrès.

À 09h55, le président du comité des résolutions, M.R. Caron, signale à l'assemblée avoir reçu quatre résolutions que le comité a regroupées pour n'en former que trois:

— transfert d'énergie;

— inventaire des travaux;

— formation des membres.

M.R. Caron soumet à l'assemblée les trois résolutions pour fins de discussion.

L'assemblée corrige, amende et adopte chacune des résolutions. Ces dernières seront soumises de nouveau à l'assemblée générale. (Voir Agro-Nouvelles de septembre 1981.)

Ajournement

À 10h40, l'assemblée suspend ses travaux pour la pause-café.

Reprise de l'assemblée

À 11h05, le président M.P. Léonard, rappelle l'assemblée à l'ordre. Il rend hommage à deux membres externes de l'Ordre, Mme Marie-Paule Gouin et M. Fernand Léveillé, qui cessent d'être les représentants du public auprès de l'O.A.Q.

Le président signale la décoration du mérite agronomique qui sera décernée à MM. Albert Alarie et Maurice Hardy.

Et le président termine en demandant à l'assemblée de se recueillir en mémoire des confrères décédés au cours de l'exercice 1980-1981.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, PAR LE PRÉSIDENT, M. PIERRE LÉONARD

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Ce procès-verbal, publié dans Agro-Nouvelles, (octobre 1980) est mis à la disposition des congressistes.

Soulevant une question de privilège, M. André Cloutier demande que son nom soit inscrit sur la liste des comités et représentants comme membre du comité de la médaille de distinction agronomique.

M. A. Cloutier, appuyé par M. O. Bérubé, propose que le procès-verbal de l'assemblée générale 1980 ainsi corrigé soit adopté.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Voir pages 2-3-4 d'Agro-Nouvelles de juin 1981.

L'Assemblée profite de cette allocution pour poser quelques questions au président.

Quelques agronomes expriment leur opposition aux intentions exprimées par l'Office des professions de restreindre aux membres de l'O.A.Q. l'accès à deux professions, soit celle d'agronome et d'ingénieur. On signale que l'O.A.Q. n'est pas la seule Corporation où la double appartenance est possible.

Il est également fait mention de l'urgence de voir au respect de l'application de l'article 24 de la Loi des agronomes.

Un agronome se demande jusqu'à quel point les agronomes peuvent s'impliquer dans l'environnement.

Le président lui répond que cette implication est possible dans les limites de l'article 24 de la Loi des agronomes.

RAPPORT DES SECTIONS

Ces rapports, à l'exception de ceux des Sections des Cantons de l'Est et de Rivière-du-Loup–Gaspé, ont été publiés dans le numéro de juin 1981 d'Agro-Nouvelles.

Sur proposition de M. A. Cloutier, appuyé par M. H. Sabourin, les rapports des Sections sont déposés.

ÉTUDE DES AMENDEMENTS PROJETÉS AUX RÈGLEMENTS

— Aucun n'est soumis.

RAPPORT FINANCIER

Ce rapport a été publié aux pages 10 à 16 d'Agro-Nouvelles de juin 1981.

M. P.-C. Laguë, président du comité des finances, présente ce rapport et en fait lecture, tout en signalant les points importants.

M. P.-C. Laguë, appuyé par M. P. Léger, propose l'adoption des états financiers au 31 mars 1981.

M. P.-C. Laguë répond aux diverses questions relatives aux états financiers:

— diminution dans les frais de poste – due à une diminution dans les envois aux membres;

— revenus d'annonce que l'on considère très faibles – La Revue Agriculture n'a que 3 annonceurs;

— revenus des cotisation – ces revenus vont plafonner à compter des exercices 1982-1983;

— contribution au fonds de réserve de contingence – le total de cette contribution représente 10% des cotisations perçues au cours de l'exercice qui vient de se terminer.

Un agronome exprime des doutes quant à la stabilisation des dépenses.

Mise aux voix, la proposition d'adoption des états financiers est adoptée.

Ajournement

À 12h15, l'assemblée ajourne ses travaux pour le lunch.

Reprise de l'assemblée

À 13h15, le président rappelle l'assemblée à l'ordre.

RAPPORTS DES COMITÉS ET SERVICES

Ces rapports ont été publiés aux pages 18 à 24 du numéro de juin 1981 d'Agro-Nouvelles.

Le président signale que les rapports seront présentés à tour de rôle et les agronomes sont invités sur chacun d'eux à exprimer leur point de vue.

L'assemblée est intervenue sur les comités ci-après nommés:

Admission à l'exercice

Un agronome s'interroge sur la différence de la durée des cours à Laval et à McGill. Le président du comité lui répond qu'à McGill on considère ne pas avoir à revenir sur les cours suivis au niveau CEGEP.

Formation en agronomie

M. G.-B. Martin signale que l'évaluation d'une bonne partie des cours est terminée.

Inspection professionnelle

Un agronome signale l'importance de vérifier les connaissances professionnelles des agronomes qui se seront absentés du Québec pour travail en pays étrangers.

Législation

Le président du comité, le Dr B. Forest, ajoute à son rapport la rencontre avec Me R. Barbe de la Commission de refonte des lois et des règlements relativement à la refonte des règlements de l'Ordre des agronomes.

Rapport du représentant de l'O.A.Q. au comité consultatif pour la formation professionnelle aux adultes pour l'année 1980-1981.

M. G.-J. Gauthier est le représentant de l'O.A.Q. à ce comité. Il attire l'attention de l'assemblée sur la recommandation du comité que contient son rapport. (Voir page 24 d'Agro-Nouvelles de juin 1981.)

M. G.-J. Gauthier, appuyé par M. J. Genest, propose l'adoption de la recommandation que contient son rapport.

ADOPTÉ

Adoption des rapports publiés aux pages 18 à 24 inclusivement d'Agro-Nouvelles de juin 1981.

Sur proposition de M. E. Mercier, appuyé par M. A. Cloutier, ces rapports sont adoptés.

Rapport du comité des résolutions

M. R. Caron, président du comité des résolutions, présente le rapport constitué de sept résolutions reçues dans les délais préalablement déterminés. Il informe l'assemblée que les résolutions non étudiées à 15h40 seront transmises au Bureau.

Chacune des résolutions soumises par le comité est soit discutée, soit amendée, soit corrigée, soit référée au Bureau, soit rejetée, soit adoptée.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

AFFAIRES DE L'ORDRE

L'Ordre des Agronomes de la section de Québec soumet à l'assemblée générale du 27 avril 1981, la résolution suivante:

ATTENDU QUE l'Office des Professions recommande l'abolition des examens d'admission à la pratique de la profession;

ATTENDU QUE l'Ordre des Agronomes du Québec a un droit acquis inscrit dans sa loi et règlements — 1979 concernant l'admission à la pratique de la profession d'agronome;

ATTENDU QUE ce droit légitime et direct permet de maintenir un niveau satisfaisant d'excellence de la profession;

ATTENDU QUE le retrait de ce droit obligera l'Ordre des Agronomes d'accepter dans ses rangs tous gradués en agriculture laissant les universités seuls juges de la compétence de l'individu.

En conséquence, l'Ordre des Agronomes de la section de Québec recommande, contrairement aux pressions exercées par l'Office des Professions:

— que l'Ordre des Agronomes du Québec maintienne l'obligation de l'examen d'admission à la pratique de la profession comme condition essentielle pour devenir agronome;

— que l'Ordre des Agronomes du Québec étudie d'autres modalités d'examen d'admission à la pratique de la profession par son comité des examinateurs afin de mettre l'accent sur la formation complète du futur agronome.

Proposé par: Bertrand Forest

Résolu par: Théobald Jourdain

— que la présente résolution soit présentée à l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des Agronomes à Alma.

ADOPTÉE

Le code des professions définit les pouvoirs et les devoirs du Bureau de l'Ordre des Agronomes, et le règlement no 2 concernant les affaires du Bureau et les assemblées générales énumère certains articles que doit contenir l'Ordre du jour de l'assemblée générale.

Considérant que le Bureau doit informer les membres sur l'administration et la gestion du secrétariat dans l'intérêt même de l'Ordre.

Il est proposé par Bertrand Forest, appuyé par Gilles Gauthier que le Bureau ajoute à l'Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle un article intitulé: «Rapport du secrétaire».

Le comité recommande à l'assemblée d'accepter cette résolution.

Compte tenu qu'un certain nombre d'informations est susceptible d'intéresser les membres.

ADOPTÉE

Le comité des résolutions et le responsable du protocole recommandent:

— QUE des lettres de remerciements soient adressées aux conférenciers, aux organisateurs du congrès et à l'ex-président de l'O.A.Q.

— QUE des félicitations soient adressées aux deux nouveaux décorés du mérite agronomique et au nouveau président de l'O.A.Q.

— QUE des félicitations soient adressées aux membres du Bureau sortant de charge, aux responsables de la revue Agriculture et du bulletin Agro-Nouvelles.

ADOPTÉE

Il est proposé par Yvon Gosselin et secondé par Georges Dugal que la section de Québec demande au secrétariat général de l'O.A.Q. d'offrir de publier gratuitement une fois, la carte d'affaires des agronomes en pratique privée dans un prochain numéro de la revue Agro-Nouvelles.

L'objectif de cette intervention est d'être informé des spécialités dans lesquelles ces consultants œuvrent.

ADOPTÉE

THÈME DU CONGRÈS

Il est résolu que:

L'O.A.Q. forme un comité «Énergie» ayant pour mandat:

1) de sensibiliser les membres à la question de l'énergie dans le domaine de l'agro-alimentaire;

2) de répertorier les membres de l'Ordre qui travaillent dans ce secteur;

3) d'inventorier les travaux faits à date dans le domaine de la conservation de l'énergie relié au secteur agro-alimentaire;

4) de suggérer aux organismes responsables, des programmes de vulgarisation favorisant le transfert des technologies, en utilisant par exemple: des postes de démonstrations, kiosques d'exposition, publication de dossier technique, organisation de séminaires, etc.;

5) d'établir les priorités de recherches dans le domaine de l'énergie;

6) d'établir une concertation avec d'autres groupes professionnels qui s'intéressent à la conservation de l'énergie et l'utilisation des énergies nouvelles;

7) que le Bureau de l'Ordre vote les argents nécessaires pour permettre la réalisation de ce mandat au plus tard le 31 mars 1982.

ADOPTÉE

Il est résolu que:

L'Ordre des Agronomes demande à son comité de formation continue de travailler avec les facultés universitaires pour développer pour ses membres des cours de perfectionnement dans le domaine de la conservation de l'énergie et l'utilisation d'énergies nouvelles appliquées au secteur agro-alimentaire.

ADOPTÉE

Il est résolu que:

L'O.A.Q. demande aux organismes concernés par le secteur agro-alimentaire de réévaluer leurs programmes en regard de la conservation de l'énergie.

ADOPTÉE

ÉLECTIONS DES VÉRIFICATEURS

M. G.J. Gauthier, appuyé par M. B. Forest, propose que Bastien, Lamoureux, Marchand, Noël C.A. soient nommés vérificateurs de l'Ordre des agronomes du Québec.

ADOPTÉ

AFFAIRES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES

– Aucune intervention.

PROCLAMATION DU RÉSULTAT DES ÉLECTIONS AUX POSTES DE PRÉSIDENT ET DE VICE-PRÉSIDENT

M. P. Léonard, président sortant, rappelle à l'assemblée ce que le secrétaire avait déjà annoncé.

Sont déclarés élus:

À la présidence — M. Jean-Marc Bélanger

À la vice-présidence — M. Roland Soucy.

APPLAUDISSEMENTS...

DISCOURS D'AJOURNEMENT DU NOUVEAU PRÉSIDENT — (Voir Agro-Nouvelles de septembre 1981.)

Quant au nouveau vice-président, il remercie les agronomes pour la confiance qu'ils ont mise en lui.

APPLAUDISSEMENTS...

Le président, M. J.-M. Bélanger remet au président sortant, M. P. Léonard, une peinture en guise de remerciements.

APPLAUDISSEMENTS...

Question de privilège

M. A. Cloutier intervient sur une question de privilège pour proposer des félicitations pour l'initiative prise par le Bureau de publier les documents mis à la disposition des congressistes à leur arrivée.

M. A. Cloutier intervient pour offrir aux organisateurs du congrès les plus chaleureuses félicitations des agronomes.

APPLAUDISSEMENTS...

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 15h55, l'assemblée générale met fin à ses travaux.

Le Secrétaire

Théodore Mongeon, *agronome*

SINCÈRES REMERCIEMENTS À NOS COMMANDITAIRES

RAPPORT ET ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC MONSIEUR JEAN-MARC BÉLANGER

Chères consoeurs et chers confrères agronomes,

Bienvenue à cette 9e assemblée générale de l'O.A.Q. Cette rencontre annuelle donne l'occasion aux administrateurs de rendre compte de leur mandat et de consulter les membres sur les principaux problèmes de notre ordre professionnel.

La responsabilité de diriger un ordre professionnel comme l'O.A.Q. ne peut être assumée seulement par le président. C'est le travail d'une équipe qui réunit des consoeurs et confrères, tant au niveau du Bureau qu'à l'intérieur des nombreux comités.

Il me fait donc plaisir de vous présenter les membres du Bureau de l'O.A.Q. avec lesquels j'ai eu le privilège de travailler plus étroitement, au cours des 12 derniers mois.

Il s'agit de: Roland SOUCY, *vice-président;* Diane LACHAPELLE-HARVEY, *membre externe;* Richard GAGNÉ, *membre externe;* Richard ROBERT, *membre externe;* Claude ROGER, *président de la section de Montréal;* Yvon GOSSELIN, *président de la section de Québec;* Rémi ASSELIN, *président de la section de Trois-Rivières Nicolet;* Rosaire CARON, *président de la section de Rivière-du-Loup Gaspé;* Gilles MONTCALM, *président de la section de Saguenay-Lac St-Jean;* Serge ROULEAU, *président de la section du Nord-Ouest québécois;* Daniel CHARRON, *président de la section des Cantons de l'Est;* Jacques FORGET, *président de la section de Hull;* Paul LAGUE, *président de la section de Ste-Anne de Bellevue;* Yvon DESNOYERS, *président de la section de St-Hyacinthe;* Serge POULIN, *président de la section de la Pocatière;* Théodore T. MONGEON, *secrétaire;* Alphonse LAPOINTE, *responsable des affaires professionnelles.*

L'équipe permanente du secrétariat est composée de Mlles Chantal PARÉ, Sylvie NOEL, et de Mme Dorothée NOEL.

Du 1er avril 1981 au 31 mars 1982, le comité administratif s'est réuni à 6 reprises et le Bureau 5 fois. Les effectifs de l'Ordre au 31 mars 1982 étaient de 2 205 membres, ce qui représente une augmentation nette de 6%.

Au cours de l'année, nous avons tenté de garder un contact avec les membres en publiant régulièrement dans *Agro-Nouvelles* les principales décisions et interventions qu'ont eu à faire les membres du Bureau.

RÉORGANISATION DU SECRÉTARIAT

Amorcée au cours de 1979, la réorganisation du secrétariat de l'Ordre avait placé l'emphase sur les dossiers à caractère professionnel et l'engagement d'un responsable aux affaires professionnelles. L'évaluation positive des résultats découlant de cette nouvelle orientation du Bureau a présidé à la deuxième phase de cette réorganisation. C'est ainsi qu'à sa séance de décembre dernier, le Bureau a créé le poste de directeur général et celui de directeur général-adjoint de l'Ordre, en confiant au directeur général, outre les tâches de secrétaire du Bureau et du comité administratif, la responsabilité des principaux dossiers à caractère professionnel y incluant tout l'aspect des communications.

À sa réunion de mars 1982, le Bureau désignait M. Alphonse Lapointe pour remplir les fonctions de directeur général et M. Théodore Mongeon celles de directeur général-adjoint. En plus de modifier sensiblement les priorités de l'Ordre, les nominations aux deux postes permettent de soulager Théodore Mongeon de lourdes responsabilités qu'il a assumées au cours des vingt et une dernières années

Je voudrais profiter de l'occasion pour exprimer à Théodore au nom de tous les membres de l'Ordre notre admiration et notre reconnaissance, pour son ardeur et son dévouement envers l'Ordre et ses confrères. Dans la même veine, je voudrais souhaiter à Alphonse le plus de succès possible dans son nouveau poste.

ORDRE DU MÉRITE AGRONOMIQUE ET MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

Chaque année, l'Ordre honore quelque-uns de ses membres, soit pour une carrière agronomique exceptionnelle, soit pour une réalisation agronomique distinctive. Les deux jurys chargés d'examiner les candidatures n'ont pas eu la tâche facile et ce sont les plus méritants parmi un grand nombre qui ont été retenus. Les noms des récipiendaires sont déjà connus, mais je voudrais les mentionner à nouveau. Les confrères Paul-E. BOUTET, Germain BRISSON et Pierre Armand GÉLINAS seront décorés de l'Ordre du mérite agronomique; tandis que l'équipe d'améliorateurs de céréales, les confrères Denys BASTIEN, Jean-Pierre DUBUC et Claude A. ST-PIERRE, se verra décerner la médaille de distinction agronomique. Tous ces confrères méritent grandement ces honneurs et je suis assuré que leurs collègues applaudissent à ce choix.

TENUE SÉPARÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DU CONGRÈS

Lors de l'assemblée annuelle de 1981, une résolution demandait au Bureau d'étudier la possibilité de tenir séparément l'assemblée générale et le congrès.

Le Bureau a demandé à chaque section de mener une enquête auprès de ses membres. Dans quelques sections, la consultation s'est faite auprès de tous les membres; tandis que dans les autres sections, le conseil d'administration a procédé à cette évaluation.

Le résultat de cette consultation indique que la grande majorité des membres consultés se dit satisfaite de la formule actuelle, même si elle peut être améliorée. La tenue

d'une assemblée générale annuelle séparée ne susciterait que peu d'intérêt et risquerait de réunir quelques membres seulement. L'avantage de la formule actuelle consiste à permettre la discussion de plusieurs sujets d'ordre professionnel et d'ordre administratif. Il faut donc s'attendre à ce que la formule actuelle continue d'être préconisée, au cours des prochaines années.

CONSEIL INTERPROFESSIONNEL

L'affiliation de l'Ordre au Conseil Interprofessionnel du Québec fournit l'occasion aux ordres professionnels de concerter leurs efforts dans la défense de leurs droits. Les décisions du ministre Camille Laurin dans la controverse de l'Ordre des Ingénieurs et des Diplomés de l'École de Technologie Supérieure qui a fait fi des recommandations de la très grande majorité des organismes impliqués dans ce dossier et l'avis de l'Office des Professions concernant les conditions supplémentaires ont fourni de multiples raisons de réagir énergiquement contre ces tentatives d'intrusion dans les prérogatives des ordres professionnels.

Le Bureau de l'Ordre a participé à l'élaboration des prises de position et s'est associé aux positions défendues par le Conseil Interprofessionnel dans ces deux dossiers.

En plus de participer à toutes les réunions du Conseil avec les délégués des 38 autres corporations professionnelles, nous avons confié l'étude de cet important dossier à un comité ad hoc, qui a reçu la collaboration du comité des examinateurs. Leurs recommandations ont été présentées au Bureau en décembre 1981 et en mars 1982 et ont incité votre Président a appuyer les propositions contenues dans le mémoire que le Conseil a déposé auprès de l'Office des professions concernant le maintien des comités de la formation et des examens d'admission.

COMITÉ ÉNERGIE

Le thème du congrès 1981 portait sur toute la problématique de l'énergie en agriculture. Au terme du congrès, les participants avaient confié un mandat bien défini au Bureau concernant cette question. Tout au cours de l'année, divers numéros d'*Agro-Nouvelles* ont publié une chronique sur l'énergie. Vous aurez l'occasion de prendre connaissance, un peu plus tard au cours de la journée, du travail accompli par les membres du comité énergie. Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail assidu et gigantesque accompli par nos collègues et le dynamisme constant du président, Rémi ASSELIN.

RELATIONS AVEC LES ÉTUDIANTS

Encore cette année, l'Ordre a participé à deux manifestations spécifiques organisées par les étudiants des deux facultés d'agriculture, dans le but de les sensibiliser à leur futur rôle de professionnel en agriculture et de leur appartenance à leur ordre professionnel.

À chaque occasion, nos représentants ont distribué à tous les étudiants et étudiantes la nouvelle série de feuillets d'information intitulée «L'Agronome». Je tiens à remercier pour leur collaboration les membres du Comité d'action de la femme-agronome et nos confrères de Québec, qui ont participé à ces journées de rencontre.

Une autre initiative que je tiens à signaler est l'offre par l'O.A.Q. de deux bourses de 500$ chacune aux étudiants des deux Facultés d'agriculture. Je souhaite que ces bourses suscitent la participation d'un grand nombre de concurrents.

FINANCES DE L'O.A.Q.

Vous aurez l'occasion de discuter de la situation financière de l'O.A.Q. lorsque nous étudierons le rapport financier. Il m'apparaît, toutefois, opportun de signaler ici que le comité des finances, présidé par Paul C. LAGUË, a oeuvré activement pour en arriver à respecter les prévisions budgétaires.

À sa réunion du mois de mars, le Bureau a adopté une résolution prévoyant l'augmentation de la cotisation pour l'année 1983-84. Des informations ont déjà été transmises aux membres concernant cette décision et le contenu de la résolution sera discuté, au cours de cette réunion.

L'année qui vient de se terminer en fut une de consolidation des actions entreprises au cours des dernières années. Il m'apparaît important de pousser plus de l'avant l'orientation prise par le Bureau en 1979, avant d'entreprendre de nouvelles activités. Je peux vous assurer que le Bureau et le comité administratif possèdent actuellement suffisamment d'éléments pour être en mesure d'intervenir au moment opportun. D'ailleurs, l'analyse des rapports des comités vous indiquera l'ampleur du travail accompli.

Merci.

Jean-Marc Bélanger, *agronome,*
Président de l'O.A.Q.

MÉRITE AGRONOMIQUE

ET

MÉDAILLE DE

DISTINCTION

AGRONOMIQUE

VOIR PAGE 40

ADMINISTRATEURS, COMITÉS ET REPRÉSENTANTS
1981–1982

BUREAU
M. J.M. Bélanger (président), M. R. Soucy (vice-pésident), M. Richard Gagné, Mme Diane Lachapelle-Harvey, M. Richard Robert, MM. Y. Gosselin, R. Asselin, R. Caron, G. Montcalm, C. Roger, S. Rouleau, P. Léger, J. Forget, P. Laguë, Y. Desnoyers, S. Poulin, T. Mongeon (secrétaire).

COMITÉ ADMINISTRATIF
M. J.M. Bélanger (président), MM. Paul C. Laguë, Y. Gosselin, R. Robert, R. Soucy, T. Mongeon (secrétaire).

VÉRIFICATEUR
M. B. Lamoureux, C.A.

SYNDIC
M. J. Mercier

SECRÉTAIRE
M. T. Mongeon

RESPONSABLE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES
M. J.A. Lapointe

COMITÉ D'ARBITRAGE DES COMPTES
MM. B. Dumais, L. Létourneau, J.A. Lapointe (secrétaire).

COMITÉ DE DISCIPLINE
Me André Clermont (président), MM. L.J. Coulombe, G. Jacob, T. Mongeon (secrétaire).

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
M. J.M. Bélanger (président), MM. Paul C. Laguë, C. Roger, T. Mongeon (secrétaire).

COMITÉ DES RÉSOLUTIONS
M. S. Poulin (président), M. G. Montcalm (substitut).

COMITÉ D'ACTION DE LA FEMME-AGRONOME
M. Rosaire Caron (président), Mmes Ginette Chamberland, Jeanne Corriveau, Lucie Larose, Élise Maynard-Guay, Nicole Pelletier, MM. Clément Dufour, J. Alphonse Lapointe (secrétaire).

COMITÉ DES EXAMINATEURS
M. R. Soucy (président), Mme R. Drolet-Fortier, MM. Y. Grégoire, L. Moreau, G. Pelletier, M. G. St-Pierre, J.C. Tessier, J.A. Lapointe (secrétaire).
SUBSTITUTS: Mme S. Barrington, MM. M. Couture, Y. Desnoyers.

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE AGRICULTURE
M. J.B. Roy (rédacteur en chef), MM. A. Bouchard, M. Hardy, C. Paquette.

COMITÉ DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE
MM. J.M. Bélanger, P.C. Laguë, T. Mongeon (secrétaire).

COMITÉ DES COMMUNICATIONS
MM. J. Forget et J.A. Lapointe responsables des communications, notamment la revue Agriculture et le bulletin Agro-Nouvelles, ainsi que les dépliants d'information recommandés par le comité de la promotion.

COMITÉ-ÉNERGIE
M. Rémi Asselin (président), MM. Yvon Bruneau, Omer Lemay, Serge Poulin, J. Alphonse Lapointe (secrétaire).
PERSONNES RESSOURCES: MM. Steve Bittner, Régis Boily, Pierre Jutras.

COMITÉ DES ÉQUIVALENCES
M. P.C. Laguë (président), MM. Yves Chartier, J. David, G. Gendron, J. Alphonse Lapointe (secrétaire).

COMITÉ DES FINANCES
M. Paul C. Laguë (président), MM. Y. Desnoyers, R. Soucy, T. Mongeon (secrétaire).

COMITÉ DE LA FORMATION EN AGRONOMIE
Rep. université Laval: M. A. Bentz
Rep. université McGill: M. J. David
Rep. O.A.Q.: J. M. Genest (président)
Rep. admission à l'exercice: M. R. Soucy
Rep. étudiants Laval:
Rep. étudiants McGill:
Secrétaire: J.A. Lapointe

COMITÉ-INFORMATIQUE
MM. Y. Gosselin, R. Lemay, T. Mongeon

COMITÉ DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE
M. G. Montcalm (président), MM. M. Nadeau, P.A. Paquin (enquêteur), L. Raynault (enquêteur), C. Roger, T.L. Simard, J.A. Lapointe (secrétaire).

COMITÉ DE LA LÉGISLATION
M. G.J. Gauthier (président), MM. E. Laflamme, J. Leblanc, R. Soucy, J. Alphonse Lapointe (secrétaire).

COMITÉ DE LA MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE
MM. J.M. Bélanger (président), L. Bombardier, A. Cloutier, J. Forget, G.J. Gauthier, S. Rouleau, R. Soucy, A. Tremblay, T. Mongeon (secrétaire).

COMITÉ DU MÉRITE AGRONOMIQUE
La nomination des membres relève du président.

COMITÉ DU PERFECTIONNEMENT AGRONOMIQUE
Rep. université Laval: M. A. Bouchard
Rep. université McGill: M. J. David
Rep. O.A.Q.: M. J. Genest
Rep. du Bureau: M. Y. Gosselin (président)
Rep. inspection professionnelle: M. P.A. Paquin
Rep. admission à l'exercice: M. R. Soucy
Secrétaire: M. J. Alphonse Lapointe

COMITÉ DE LA PROMOTION DE LA PROFESSION
Rep. du Bureau: M. P. Léonard (président)
Rep. université Laval: M. J.P. Lemay
Rep. université McGill: M. M. Couture
Rep. industrie: M. Alfred Marquis
Rep. entreprise privée: Mme S. Pilote
Rep. étudiants Laval: M. Pierre Doyle
Rep. étudiants McGill: M. François Ouellet
Secrétaire: M. J. Alphonse Lapointe

COMITÉ DU RÉPERTOIRE ET DU TABLEAU
MM. Y. Gosselin, R. Lemay, et P. Léonard

COMITÉ DES RETRAITÉS
MM. B. Forest (président), E. Mercier, J.A. Lapointe (secrétaire)

COMITÉ DES SCRUTATEURS

REPRÉSENTANTS

AU COMITÉ CONSULTATIF DE LA COORDINATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES
M. G.J. Gauthier

AU COMITÉ DE RÉVISION DE PROGRAMME DU SECTEUR AGRICOLE AU NIVEAU SECONDAIRE
M. G. Gendron

AU CONSEIL INTERPROFESSIONNELLE
M. J.M. Bélanger

RAPPORTS DES SECTIONS

MONTRÉAL

Les effectifs de notre section sont de 592 membres à la fin d'avril 1982. L'éventail du travail agronomique effectué dans notre section couvre presque l'ensemble des possibilités de la fonction d'agronome.

Une large part de nos membres travaille dans le secteur privé et ce, bien en aval et en amont de l'agriculteur. Ce phénomène influence largement parfois les façons de voir et de penser de notre section.

Même si l'idée de la région de Montréal tend à nous faire croire que tout se limite à cette ville, il est particulièrement difficile, même avec un système routier imposant, de rejoindre nos membres et de les intéresser en grand nombre à nos activités. La grande ville isole et nous empêche de reconnaître l'intérêt pour certains d'entre nous, à faire connaissance.

La grande inquiétude et l'orientation primordiale du Conseil d'administration 1981-82, a été le «marketing» de la section. Des gestes tangibles furent posés, tels le changement du papier à lettre, la création d'un feuillet d'activités et la prise en charge du poste de publiciste de la section, par monsieur Maurice Hardy. Il assure la rédaction de la page de la «Plaine de Montréal» dans *Agro-Nouvelles* à chacune de ses parutions.

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'année pour assurer la bonne marche des affaires de la corporation et de nos activités. Cette année, nous avons tenu un groupe d'activités qui, depuis de nombreuses années, sont appréciées des membres.

1. Le tournoi de golf du 4 septembre 1981, avec un soleil radieux et 110 golfeurs. Les responsables étaient Jean-Claude Tessier, Richard Turmel, René Cardinal. Félicitation!
2. La fête des 25 ans de vie agronomique pour MM. Gérald Groulx, René Guay, Pierre Léonard et Étienne Coulombe et monsieur Jacques Tremblay.
3. Blue-Bonnets pour nos parieurs. La responsable, Francine Dupont.
4. Notre «Journée Professionnelle» qui traitait de l'avenir des produits agricoles québécois fut bien réussie, grâce à de nombreuses présences et un choix de conférenciers de classe, dont le Sous-Ministre fédéral, monsieur Gaétan Lussier. Les responsables étaient MM. Jean-Pierre Canuel, Pierre-Paul Léger et Claude Roger.
5. Le souper du Président chez Butch Bouchard pour les membres et leurs conjoints(es), du Conseil d'administration.
6. La traditionnelle partie de sucre pour grands et petits. La responsable était Francine Dupont.

Votre président a assisté à trois assemblées du Bureau de l'Ordre et a participé en tant que membre des comités de l'Inspection Professionnelle, de l'Organisation du bureau, et du Congrès '82.

Les membres du Conseil de la section de Montréal 81-82, évoluent dans diverses sphères.

Président, Claude Roger, Coopérative Fédérée.
Vice-Président, J.-C. Tessier, U.A.P.
Sec. trésorier, Louis J. Coulombe, Agriculture Canada.
Conseiller, Jacques Tremblay, Élanco.
Conseiller, J.-P. Canuel, Coopérative Fédérée.
Conseiller, Maurice Hardy, Retraité.
Conseiller, Marcel Gratton, MAPAQ.
Conseiller, Pierre Ostiguy, Hydro-Québec.
Conseiller, Francine Dupont, Office du Crédit.

Claude Roger, *agronome, Président*

QUÉBEC

CONSEIL DE LA SECTION ET EFFECTIFS

Les membres du Conseil de la section pour l'année se terminant le 31 mars 1982 étaient: *Président,* Yvon Gosselin; *vice-président,* Marcel Nadeau; *conseillers:* Marcel Belzile, Jean-François Bertrand, Luc Couture, Georges Dugal, Rachel Lebeau, Robert Poliquin, Yvan Savoie et *secrétaire-trésorier,* Jean-Yves Chateauvert.

Les effectifs de la section de Québec, à la fin de l'année, étaient de 663 membres, soit une augmentation nette de 9 membres sur l'année antérieure.

ACTIVITÉS DU CONSEIL ET DE LA SECTION

Le travail du Conseil a porté sur l'administration de la Section et l'organisation des activités pour ses membres. Au moins huit réunions du Conseil eurent lieu pour planifier les activités et faire l'étude des projets en cours. Outre ces réunions, plusieurs conseillers ont participé à des rencontres, afin de réaliser les activités professionnelles ou sociales et de préparer les dossiers des candidatures à être soumises au *Mérite agronomique* et à la médaille de *Distinction agronomique.*

De plus, les membres du Conseil se sont attardés, dans un premier temps, à l'étude de la résolution voulant que le Bureau soumette à la prochaine assemblée générale annuelle de l'O.A.Q. les avantages et les inconvénients de la tenue séparée du Congrès et de l'Assemblée générale annuelle de l'O.A.Q. En second lieu, le Conseil a préparé un projet de modification des règlements concernant l'Ordre du Mérite agronomique. Ce projet devrait être soumis au Bureau au cours de la prochaine année. Le Conseil s'est préoccupé également de l'organisation du congrès 1984.

En plus de l'assemblée annuelle tenue le 27 avril 1981, les activités pour les membres de la section se résument ainsi:

En juillet 1981:
Le méchoui à la Ferme expérimentale de Deschambault.

Octobre 1981:
Soirée d'information — monsieur Philippe Nicolas, Ing. agr., de l'INRA Paris, nous entretenait du mouvement coopératif en France. Les principaux points commentés furent la structure du mouvement en agriculture et en alimentation, ses rôles et pouvoirs, ainsi que ses perspectives d'avenir.

Octobre 1981:
Colloque sur l'utilisation de l'espace rural, organisé par le Bureau de l'extension de la F.S.A.A. en collabora-

tion avec la Section de Québec de l'O.A.Q. Cet événement a permis à plusieurs professionnels d'échanger sur des préoccupations telles que: les problèmes environnementaux conséquents à des pratiques d'une agriculture industrielle, l'utilisation rationnelle des zones dites marginales, l'affectation des zones écologiques vulnérables, la détérioration physique ou chimique des sols et bien d'autres.

Novembre 1981:
Partie d'huitres et de fruits de mer. Le changement dans le choix du menu nous a fait découvrir de nouveaux adeptes.

Mars 1982:
Soirée des générations — aux salles Voutées Chevalier. Cette activité traditionnelle organisée près de la Place Royale a accueilli une centaine de participants, pour souligner les 50 ans et les 25 ans de carrière agronomique de plusieurs confrères. Ces festivités étaient accompagnées d'une dégustation de vins et fromages qui fut appréciée de tous.

Mars 1982:
Journée agronomique organisée conjointement: Étudiants de la F.S.A.A. et la Section de Québec de l'O.A.Q. Cette activité intitulée «Intégration des jeunes agronomes au marché du travail» a été marquée par une grande participation et fut des plus intéressante.

Votre président a participé à divers comités provinciaux, à titre de membre du comité administratif et du comité «ad hoc» chargé d'étudier la restructuration du secrétariat; de président du comité du perfectionnement agronomique et des comités d'informatique et de la préparation du Tableau et du Répertoire des membres.

ÉTATS FINANCIERS

La Section de Québec possède un actif net de: 6 817,59$. L'exercice financier 1981-1982 s'est soldé par un surplus de 2 457,22$.

Yvon Gosselin, *agronome et ingénieur, Président*

TROIS-RIVIÈRES–NICOLET

La région de Trois-Rivières–Nicolet comptait cent sept (107) membres au 31 mars 1982.

Le Conseil de la section était formé de: Rémi Asselin, président, Suzanne Pilote, vice-présidente, Rita Lantagne, Claude Béland, Pierre Ferron, Jean-Paul Jacob et Mario Sainte-Marie, directeurs. Régis Ricard agissait comme secrétaire-trésorier.

Au cours de l'année, nous avons tenu cinq (5) réunions du Conseil, afin de planifier les diverses activités et d'assurer le suivi des affaires de la section.

De plus, à la demande du Bureau de l'O.A.Q., le Conseil a étudié la résolution concernant la tenue séparée du congrès et de l'assemblée générale. Notre recommandation concernant ce sujet est de conserver la tenue d'un seul événement et nous suggérons d'allonger le congrès d'une (1) journée, afin de développer davantage le thème scientifique.

Nous avons également amendé nos règlements, afin que le président entre en fonction à la première réunion du Bureau de l'O.A.Q. suivant l'assemblée générale annuelle.

Nous avons mis sur pied un comité had hoc pour la préparation du congrès '83, qui se tiendra à Trois-Rivières. Ce comité a commencé ses travaux en décembre '81.

La section a réalisé les activités suivantes, au cours de l'année:

1. Une visite professionnelle chez deux (2) serriculteurs a permis à une trentaine d'agronomes de mieux connaître la production de roses ainsi que le chauffage des serres au bois;
2. Le 27 novembre, un souper au faisan a réuni une soixantaine de personnes. À cette occasion fut souligné le 25e anniversaire de carrière agronomique de Pierre Ferron, Jean-Paul Fleurent et Yvon Laflamme.

La section a maintenu sa participation au Conseil d'administration du Conseil régional de développement (CRD-04). À la requête de cet organisme, nous avons également accepté de participer à un comité de travail sur les pluies acides.

La section termine son exercice financier avec un solde en banque de 898,78$.

Rémi Asselin, *agronome & ingénieur Président*

RIVIÈRE-DU-LOUP–GASPÉ

EFFECTIFS DE LA SECTION:

Au 31 mars 1982, la Corporation des Agronomes, de la région de Rivière-du-Loup–Gaspé, comptait *91* membres, soit *18* de plus qu'au 31 mars 1981 et *29* de plus qu'au 31 mars 1980.

Notre section a eu le malheur de perdre un de ses membres, M. Léopold Francoeur, décédé le 20 février 1982.

Certains de nos membres peuvent difficillement participer aux activités de notre section, puisqu'ils résident dans les provinces maritimes, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, et la Nouvelle-Écosse. Cependant, la Section les considère comme membres de plein droit, les invite à toutes les activités et les tient informés de tout ce qui fait la vie de la Section.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SECTION:

Le conseil de la Section se composait en 1981-82, des membres suivants:

Rosaire Caron, président
Ginette Chamberland, vice-présidente
Jean-Hughes Bélanger, secrétaire
Louis-Gonzagues Belzile, conseiller
Ernest Desrosiers, conseiller
Jean-Pierre Laliberté, conseiller
Gaétane Fournier, conseillère

Le conseil de la section a lui-même élu Gaétane Fournier, en remplacement de Lucie Roy, qui a dû quitter le conseil à cause de son départ pour l'Australie, en octobre 1981.

RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA SECTION:

Le Conseil de la Section s'est réuni à huit (8) reprises au cours de l'année 81-82, aux dates suivantes: les 4 juin, 23 juillet, 25 août, 29 septembre, 20 novembre, 11 janvier, 15 février et 18 avril. En plus de ces *réunions, il y a eu les*

réunions spéciales des comités impliqués dans la préparation de l'une ou l'autre des activités de la section, surtout celles à caractère professionnel.

Mis à part tous les sujets qui concernaient l'administration régulière des affaires de la section, la substance de ces assemblées concernait de nombreux sujets:

— Élaboration d'un programme d'activités pour la section.
— Nombreux débats sur les moyens à prendre pour parfaire la formation professionnelle des membres.
— Contacts établis avec différents groupes ou corps publics, soit: le Conseil régional de développement, la Société d'exploitation des ressources de la Neigette, l'Association des Technologistes agricoles, etc..., en vue de l'implication éventuelle de la section et de ses membres dans les activités de ces groupes.
— Organisation d'un sondage effectué auprès des membres pour connaître leur opinion sur la tenue séparée du congrès et de l'assemblée générale de l'Ordre des Agronomes.
— Propositions et présentations de candidatures de membres de notre section aux médailles d'honneur de Distinction agronomique et de l'Ordre du Mérite agronomique, décernés par l'Ordre des Agronomes du Québec. Nous avons présenté deux candidatures à chacune de ces deux décorations.
— Nominations, à la demande de comités permanents de l'Ordre, d'agents de liaison pour le comité d'action de la femme-agronome et pour le comité de promotion de la profession.
— Décisions à prendre au sujet de la conservation des archives de la Corporation, qui datent de plus de cinq ans.

AFFAIRES DÉCOULANT DE CES SUJETS

— Les activités sociales et professionnelles feront l'objet d'une description spéciale un peu plus loin.
— Les moyens choisis par le conseil de la Section en vue du perfectionnement professionnel furent une session d'information sur les plans conjoints et un symposium sur le développement du secteur agro-alimentaire de l'Est du Québec.
— Nous avons assuré notre collaboration aux corps publics qui ont établi des contacts avec notre section, dans les domaines où notre compétence ou les affaires de l'Ordre peuvent être concernées. Dans le cas de l'Association des Technologistes agricoles, nous avons accepté leur offre de collaboration dans l'organisation des activités à caractère professionnel.

Il restera aux membres du conseil de juger dans quelle mesure et à quel moment cette collaboration pourra être utilisée.

— Les modifications aux règlements de la section ont été finalisés, surtout en ce qui a trait aux dates de début et de fin du mandat du président, tel que demandé par l'Ordre des Agronomes, ainsi qu'à la rédaction de nos règlements dans les deux genres, afin de tenir compte du fait que notre section compte plusieurs membres féminins.
— Le sondage auprès des membres de la section, au sujet de la tenue séparée du Congrès et de l'Assemblée générale de l'Ordre, a obtenu 24 réponses de nos membres. Il y a eu 17 réponses positives en faveur de la résolution, et 7 réponses négatives. Les résultats de ce sondage ont fait l'objet d'un rapport au secrétariat de l'Ordre.
— Les agents de liaison nommés par le conseil de la section à la demande de deux des comités permanents de l'Ordre sont Ginette Chamberland et Jean-Hughes Bélanger, respectivement pour le comité d'action de la femme-agronome et le comité de promotion de la profession. Dans le cas de ce dernier comité, le conseil de la section a décidé de profiter de toutes les occasions possibles pour faire connaître la profession entre autres, en offrant les vœux de bonne année au monde agricole, et en faisant savoir publiquement par les médias, le nom d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente pour la section.
— Les archives de la section, qui remontent à plus de cinq ans, jusqu'aux origines, ont été confiées par don, aux Archives Nationales, qui relèvent des Affaires culturelles. Le directeur des archives en région nous a assurés qu'ils y effectueraient un classement logique par sujet, que la totalité des documents seraient placés dans des classeurs spéciaux et qu'une entente serait signée par les responsables de la section, où on retrouvera une clause prévoyant la remise des documents à la section, advenant le départ du bureau régional des Archives Nationales.

ÉTAT FINANCIER DE LA SECTION:

La section termine l'année 81-82 avec un déficit de 390,38 $.

Ce déficit s'explique par l'ampleur considérable des activités qui ont été organisées par la section. Dans ces conditions, un déficit est plus réconfortant qu'un surplus, après une année qui aurait été pauvre en activités professionnelles.

Il y a lieu de croire que les revenus de la section seront en 82-83 plus élevés, à cause du nombre accru des membres de la section.

ACTIVITÉS DE LA SECTION:

Notre conseil de section a organisé pour les membres six réunions ou activités à caractère social, et deux activités à caractère professionnel

ACTIVITÉS SOCIALES:

Les activités a caractère social ont été:

— La Fête des retraités: MM. Gérard Langlais et Lionel Landry, le 30 avril 1981.
— L'épluchette de blé d'Inde, au début de septembre, qui eut lieu chez le notaire Jacques Côté, à St-Octave-de-Métis.

Les membres présents ont été enchantés de la chaleur de la réception dont ils ont été l'objet, et de la très haute qualité du menu préparé.

— Le soir du 2 octobre, nous avons souligné le 50ième anniversaire de vie agronomique de M. Ernest Dubé. Une plaque commémorative a été remise à M. Dubé et une gerbe de fleurs offerte à Mme Dubé. Celui-ci nous a exprimé sa reconnaissance avec beaucoup d'émotion.
— Notre soirée des Fêtes eut lieu le 17 décembre à l'Hôtel St-Louis. Les membres présents et leurs conjoints ont apprécié encore une fois la gastronomie de cet hôtel et se sont bien amusés toute la soirée. Grand merci à tout le comité des conjoints qui a préparé cette activité.

— Le 26 mars, la visite du Bureau de l'Ordre à Rimouski a fourni une occasion aux membres de se rencontrer et en même temps rencontrer les membres du Bureau.

L'occasion était excellente pour souligner les 25 années de carrière professionnelle de notre confrère, Paul Plourde, dont une vue d'ensemble a été fort bien résumée par Marcel Michaud.

Tous ont été unanimes pour souligner la chaleur de cette réception, où la gastronomie du chef Philippe Lapointe a été fort remarquée. Les membres du Bureau de l'Ordre n'ont pas tari d'éloges sur la qualité de la réception qui leur a été faite, et le décorum qui a présidé à cette soirée. Grand merci à tous les membres de leur participation.

— La dernière activité sociale est la rencontre de nos nouveaux membres lors de l'assemblée générale. Ce groupe de membres ne doit pas être oublié, au contraire, puisque ce sont eux qui feront dans l'avenir la vie de la section.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES:

— La première de nos activités professionnelles fut une session d'information, le 2 octobre, sur les plans conjoints. Nos membres avaient tous besoin d'être éclairés sur ces structures impliquées dans la commercialisation des produits agricoles au Québec ou dans le pays. Des représentants de l'U.P.A., de la Régie des marchés agricoles, et de l'Université Laval ont permis de faire valoir différents points de vue au sujet des plans conjoints. Cette journée a été très appréciée de nos membres et du public qui y était invité. Elle a été la première occasion que notre section a prise, de se faire connaître publiquement dans l'organisation d'une rencontre à caractère professionnel, mais d'intérêt général.

— La seconde activité professionnelle, fut la pièce-maîtresse des activités de notre section en 81-82. Elle eut lieu le 6 mars 82.

Il s'agissait d'un symposium sur le développement du secteur agro-alimentaire de l'Est du Québec. De nombreuses interventions (dix en tout), ont mobilisé les efforts d'un grand nombre de personnes-ressources venues de la région ou d'ailleurs. L'intérêt du sujet, la façon complète dont il a été traité, ont attiré un public nombreux (une centaine de personnes) malgré le fait que cette activité avait lieu un samedi et que la température magnifique aurait pu détourner l'intérêt des gens envers d'autres activités saisonnières.

Tout le conseil de la section a été unanime à admettre que ce genre d'activités doit absolument être développé dans notre section, même si nous avons, en fait, devancé le désir de l'Ordre à l'effet que les sections s'impliquent dans des activités professionnelles du genre.

La très haute qualité des interventions faites au cours du symposium a émerveillé les gens du public, surtout les représentants de la presse. Grand merci à nos membres qui ont bien voulu se déplacer pour ce symposium. Nous souhaitons que davantage de membres participent à ces activités, si elles doivent se répéter dans l'avenir. Nous souhaitons aussi davantage d'implication de nos membres dans toutes nos activités.

CONCLUSION:

Le conseil de la section est conscient d'avoir fait du bon travail durant ce mandat d'un an. Notre principale satisfaction provient de la volonté que nous avons eue de cimenter la solidarité des membres de la section et de participer activement à leur perfectionnement professionnel.

Nous souhaitons vivement que cette volonté soit partagée par tous les membres et c'est leur participation qui en sera la meilleure garantie. Merci à tous.

Rosaire Caron, *agronome*
Président

SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

EFFECTIFS DE LA SECTION

La Corporation des agronomes du Saguenay–Lac-St-Jean compte présentement 86 membres dont deux oeuvrent à l'extérieur du pays. Il y a là une augmentation de 6 membres par rapport à l'an passé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant la période du 1er avril au 20 juin 1981, le Conseil d'administration de notre section était composé de:
président, Laval Tremblay
vice-président, Raynald Lapointe
secrétaire-trésorier, Émile Bouchard
directeurs, Claude Simard, Gilles Montcalm, Jean-Pierre Potvin, Alain Dessureault et Louis-Marie Côté.

Depuis le 21 juin 1981, le Conseil d'administration est ainsi composé:
président, Gilles Montcalm,
vice-président, Yvan Girard
secrétaire-trésorier, Yvon Tremblay
directeurs, Laval Tremblay, Jean-Pierre Potvin, Michel Martin, Justin Côté et Alain Dessureault.

LES ACTIVITÉS

Assemblée générale annuelle

Tenue le 10 avril 1981, 30% des membres étaient présents à l'assemblée générale annuelle.

À part les sujets habituellement à l'ordre du jour d'une telle réunion, on a fait rapport sur la préparation du congrès et décidé que, désormais, les nouveaux directeurs ainsi que les nouveaux présidents et vice-présidents entreront en fonction au lendemain du congrès.

Tenue du congrès provincial

Le congrès ayant pour thème «L'énergie: une composante du développement de la production agricole» a été tenu à Alma et semble avoir été une réussite totale. Nous y avons reçu près de 400 personnes.

On m'a fait part de beaucoup d'éloges sur ce congrès. Le mérite en revient à tous ceux qui ont travaillé à sa préparation et sa réalisation, soit près de 50% de nos membres. Seule ombre réelle au tableau, les difficultés rencontrées par certains membres au niveau de leur réservation avec l'Auberge des Gouverneurs d'Alma, était tout à fait hors de notre contrôle.

Nous sommes heureux de constater que ce congrès n'est pas demeuré sans suite, puisqu'il a suscité la création d'un comité énergie très actif au sein de l'Ordre.

L'excédent des revenus sur les dépenses a été de 1 398,20$.

Souper des organisateurs du congrès

En octobre, organisateurs du congrès et conjoints ont été conviés à un souper à l'Auberge des Gouverneurs. Pour réaliser ce souper, nous avons utilisé les fonds alloués par l'O.A.Q. pour l'organisation du congrès ainsi que les frais de déplacements cédés par les organisateurs.

Ce souper fut une réussite avec participation de 66 personnes sur 69 attendues.

Autres activités

En novembre, une rencontre à caractère professionnel a été annulée, parce que les employés du MAPAQ ne pouvaient y participer.

En février, nous avons tenu une journée plein air (ski, raquettes et souper) au Mont Lac Vert d'Hébertville.

Difficultés rencontrées au niveau des activités

En cours d'année, deux difficultés principales se sont présentées au niveau de la réalisation d'activités sociales et professionnelles:

— d'une part, le congrès semble avoir drainé beaucoup «d'énergie» chez nos membres et surtout les organisateurs, ce qui a entraîné un certain relâchement pour le reste de l'année.

— d'autre part, le MAPAQ ne permet plus la participation de ses employés à des activités professionnelles en temps de travail, si elles n'ont pas été, au préalable, autorisées par Québec. Une autorisation ne peut être accordée sans un solide dossier de demande et justifications en terme de perfectionnement. Nous devons, semble-t-il, apprendre à vivre avec ces nouvelles règles et tenir nos rencontres en dehors des heures de travail.

RÉUNIONS DU CONSEIL ET ACTIONS

Au cours de l'année, le Conseil d'administration sortant a tenu 5 réunions dont une après la fin officielle de son mandat. Les quatre premières touchaient plus particulièrement la préparation immédiate de la tenue du congrès et la dernière devait permettre une rétrospective du congrès que seul le Conseil sortant était en mesure de faire. De plus, les membres sortant ont été invités à la deuxième réunion du nouveau Conseil pour transfert des dossiers du secrétaire et rapports des présidents de comités d'organisation du congrès.

Pour sa part, le nouveau Conseil a tenu cinq réunions, la première avant la tenue du congrès pour élire un président et un vice-président et les autres pour traiter des affaires courantes de notre section. Les suites à donner au congrès et l'organisation d'activités professionnelles et sociales y ont occupé une place d'importance.

Sur demande de comités provinciaux, deux membres ont été nommés agents de liaison, Madame Agathe Girard au Comité d'action pour la femme-agronome et Monsieur Yvan Girard au comité de promotion de la profession agronomique.

La section a souscrit la somme de 500$ à la Fondation U.P.A. du Saguenay–Lac-St-Jean et s'est engagée à verser cette somme à raison de 100$ par année.

En raison de l'étendue du territoire touché par notre section et pour favoriser la participation de tous nos membres aux affaires de notre section, le Conseil d'administration a décidé d'accorder 0,12$ par kilomètre aux directeurs qui doivent se déplacer à plus de 12 km pour se rendre aux réunions du Conseil. Il s'agit là d'un montant prévu pour couvrir les frais variables d'un véhicule personnel.

Devant l'importance accordée par le Bureau de l'Ordre à la résolution de l'assemblée générale annuelle de l'O.A.Q. sur une éventuelle dissociation de l'assemblée annuelle et du congrès, le Conseil de notre section a décidé de consulter par courrier tous ses membres. Parmi les répondants (30% des membres), 4% souhaitent voir le congrès dissocié de l'assemblée annuelle, 60% veulent garder la formule actuelle sans changement, 32% préfèrent garder la formule actuelle en y ajoutant une demie à une journée de congrès et 4% disent qu'il faudrait plutôt songer à augmenter la participation des agronomes, en améliorant la formule actuelle sans en changer la durée.

ÉTAT FINANCIER

L'année financière s'est terminée avec un excédent des revenus sur les dépenses de 177,83$, ce qui porte l'actif de la section à 4 364,73$.

Gilles Montcalm, *agronome*
président

NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

Notre section comprenait 37 membres, dont 32 membres réguliers et 5 membres retraités.

Le Conseil d'administration était formé de: M. Serge Rouleau, président, M. Gilles Larochelle, vice-président par intérim, M. Richard Dessureault, directeur et secrétaire, Mme Claire Bolduc, directeur et M. Daniel Laliberté, directeur.

Le conseil s'est réuni à cinq (5) reprises pour traiter des affaires de l'Ordre; tandis que la section s'est réunie à trois (3) reprises:

— à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, le 26 mai 1981;

— à une seconde reprise, le 17 septembre 1981, pour une activité sociale (épluchette de blé d'Inde) et une réunion d'information (l'élevage du boeuf dans l'Ouest);

— la troisième occasion était le 11 décembre 1981; l'objet en était l'agronome versus le technologiste.

Cette année, deux (2) résolutions de la section nous tiennent à coeur et ont été acheminées au Bureau de direction de l'Ordre:

1° Il est proposé et unanimement résolu que la formule actuelle du Congrès reste la même, parce que dans le cas contraire,

— la portée politique des congrès serait diminuée;

— il y aurait des frais de déplacement supplémentaires pour les membres des régions périphériques;

— la tenue d'assemblées générales en rotation à Québec et à Montréal occasionnerait une représentation massive de ces deux régions.

2° Considérant que les journaux agricoles sont les principaux médias d'information dans le domaine;

Considérant que certains articles de ces médias sont, en tout ou en partie, agronomiquement et scientifiquement faux;

Considérant que ces articles causent un tort considérable à la profession et à l'agriculture;

En conséquence, il est proposé et unanimement résolu que L'Ordre des Agronomes fasse, d'une façon ou d'une autre, la surveillance de ces journaux.

La section a, d'autre part, formé deux comités d'étude: un premier chargé d'étudier et de proposer un projet de règlement pour notre section; et un deuxième travaillant à la rédaction d'un article sur les techniques d'ensilage de graminées en silo-meule ou en silo horizontal.

Enfin, notre état financier est relativement bon, puisque nous accusons un léger bénéfice pour l'année. Cependant, cette situation est due au fait que les intervenants dans les affaires de la section y travaillent à leurs propres frais.

Pour tirer une courte conclusion sur la vie de la section, durant l'année 1981-82, en tenant compte de notre petit nombre de membres et de notre dispersion dans cette vaste région de l'Abitibi-Témiscamingue, je dois dire que je suis satisfait de l'intérêt à l'Ordre des membres de ma section.

Serge Rouleau, *agronome*
président

CANTONS DE L'EST

La Corporation des Agronomes de la région des Cantons de l'Est avait comme effectif 137 membres au 31 mars 1982. La section accueillit 13 nouveaux membres durant l'année.

L'année débuta par l'assemblée générale annuelle à laquelle participèrent trente agronomes. L'assemblée élut aux postes de conseillers les agronomes suivants: MM. Marcel Dussault, Camille Fernet, Pierre Léger et Jean Sylvestre. Pierre Léger fut réélu président par le conseil de section. L'assemblée suggéra diverses activités et laissa à l'Exécutif le soin de sélectionner celles à réaliser.

Le Conseil de la section a tenu quatre réunions au cours de l'année: une activité professionnelle et trois activités sociales se réalisèrent.

Avant de décrire brièvement ces activités, je tiens à rappeler qu'à la fin du mois de septembre 1981, le Conseil accepta la démission de deux de ses membres; soit le président, Pierre Léger, et le conseiller, Jean Sylvestre. Cela nous priva de deux excellents membres du Conseil et ralentit la préparation des activités de la section. À titre de vice-président, je remplaçai le président et le conseil élut Marc Coulombe à la vice-présidence.

Notre activité professionnelle fut une demi-journée d'informations sur l'utilisation de l'osmose inversée en acériculture. M. Gaston Allard, ingénieur-agronome, nous reçut à l'érablière expérimentale de St-Norbert, nous expliqua cette technologie et nous fit visiter les installations.

Au mois d'août, nous tenions notre première activité sociale, soit un *méchoui* à la Ferme expérimentale de Lennoxville. Trente agronomes et leurs familles participèrent à cette activité. Celle-ci fut organisée par les conseillers Camille Fernet et Jean Sylvestre.

Au mois de décembre, nous avions un souper, suivi d'une soirée culturelle à la salle Maurice O'Bready de l'Université de Sherbrooke. Nous avons assisté au spectacle de folklore de la troupe «Vlà l'bon vent» de Québec. Vingt agronomes assistèrent à cette activité organisée par le président et la secrétaire, Nicole Laporte-Bruneau.

Finalement au début d'avril, se tenait le dîner de Cabane à Tingwick. Trente agronomes et leurs familles participèrent à cette activité organisée par le vice-président, Marc Coulombe, et le conseiller, Yvon Allard.

En plus de ces activités, les membres en assemblée générale et le Conseil de section prirent position sur certaines questions, durant l'année.

L'assemblée générale adopta une résolution concernant les restrictions imposées par le Gouvernement du Québec à ses agronomes, quant à ler participation aux activités professionnelles durant leurs heures de travail. Cette résolution demandait au Bureau de l'Ordre de négocier avec le Ministère de l'Agriculture l'assouplissement de ces restrictions.

À la demande du Bureau, le Conseil décida de consulter les membres sur la résolution Léonard-Mercier. Cette consultation postale donna les résultats suivants: 28 répondants; 18 pour, 10 contre. Le Conseil adopta la position suivante:

— Approuve la résolution Léonard-Mercier concernant la dissociation du congrès et de l'assemblée générale annuelle.
— Demande que l'application de la résolution soit retardée à l'année 1984, afin de laisser suffisamment de temps aux organisateurs de mieux planifier son organisation.

Le Conseil a aussi répondu à la demande du comité de la promotion en nommant Pierre Léger, agent de liaison et Denis Brouillard, agent substitut.

Le Conseil reçut une demande d'un membre au sujet de la publicité «frauduleuse» d'une compagnie sur un cultivar d'arbre fruitier. Le Conseil mandatait alors le conseiller Camille Fernet d'étudier cette demande. Celui-ci produisit un rapport complet. Le Conseil ne prit pas d'action, la compagnie ayant fait faillite. Mais le Conseil demanda au conseiller, Marcel Dussault, d'organiser avec le poste de télévision CKSH, la participation de M. Fernet à l'émission «À la Ferme». Au cours de cette émission de cinq minutes, M. Fernet devrait avertir les consommateurs de se méfier des cultivars-miracles annoncés dans les médias et recommander aux consommateurs, la consultation auprès des professionnels-agronomes pour avoir de l'information sur les questions de jardinage.

Le Conseil a suivi les affaires de l'Ordre par les rapports que je fis à mon retour des réunions du Bureau.

Du point de vue financier, le résultat des opérations se solda par un excédent des revenus sur les dépenses de 393,66$. La section a donc un surplus accumulé de 1 109,55$ au premier avril 1982.

En dernier lieu, j'aimerais souligner la participation des membres de la section à l'organisation du 1er Salon Agro-Alimentaire de l'Estrie tenu les 5, 6, 7 et 8 novembre 1981. En effet, plusieurs membres de la section participèrent à la conception, la réalisation et à la réussite de ce premier salon. Je suis très fier de leur engagement bénévole et de la qualité du travail effectué. Ce fut une excellente occasion de la section de faire la promotion de la profession. Nous renouvellerons certainement cette expérience en 1982.

C'est ainsi que s'est déroulée l'année pour notre section. Nous avons connu moins d'activités professionnelles que durant les années précédentes, mais autant d'activités sociales pour réunir nos membres.

Nous nous devons de trouver, au cours de la prochaine année, de nouvelles façons de réaliser les activités professionnelles, afin d'encourager une plus grande participation des membres.

Je tiens à remercier les membres du Conseil pour leur support durant l'année, de même que notre secrétaire pour l'efficacité de son travail. J'offre mes voeux de succès au nouveau Conseil de section et au nouveau Président.

Daniel Charron, *agronome, Président*

HULL

COMPOSITION DU CONSEIL

Président, Jacques Forget
Vice-président, Laval Tremblay
Secrétaire, Érard Séguin
Conseiller, Hubert McClelland
Conseiller, Normand Bourgon
Conseiller, Daniel Yéon

LES EFFECTIFS

Au 31 mars 1981, la Section comptait 130 membres.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL

Quatre réunions régulières:

2 juin 1981
— propositions pour un secrétaire-trésorier
— calendrier des activités pour l'année: pique-nique et olympiques agronomiques en août (L. Tremblay et N. Bourgon); conférence à l'automne (H. McClelland); mini-conférences (J. Forget); compte-rendu sur le voyage d'étude (les cinq).

4 septembre 1981
— choix du secrétaire;
— signataires;
— préparation du rapport du voyage d'étude;
— programme des activités à venir;

16 novembre 1981
— nomination de N. Bourgon comme Agent de liaison au comité de promotion;
— participation de la Section au sommet agricole Outaouais - Laurentides à Montebello;
— souper-causerie pour la fin-janvier (mise en marché du boeuf).

19 février 1982
— nomination de L. Larose comme Agent de liaison au CAFA;
— entérinement des propositions pour les décorations de l'Ordre;
— souper-causerie sur le zonage agricole pour la mi-mars;
— l'assemblée générale fixée au 27 avril 1982;
— résolution adoptée en faveur de la tenue séparée du Congrès et de l'assemblée générale;
— discussion au sujet des cours sur l'agriculture biologique donnés au CEGEP de Hull.

LES ACTIVITÉS DE LA SECTION

28 avril 1981: ***assemblée générale annuelle.***
— rapport du vérificateur Gérard Tessier;
— rapport du président;
— adoption des nouveaux règlements de la Section;
— élection du vice-président et de trois conseillers;
— discussions sur le rôle de la femme-agronome et sur des moyens à prendre pour augmenter la participation des membres aux réunions et activités de la section.

9 août 1981: *pique-nique annuel*
— a eu lieu sur la ferme Stepido/Alarie et Fils, Luskville;
— barbecue, chansons, histoire de la famille Alarie qui compte trois générations sur cette ferme, visite des étables et du système de séchage du foin.

27 novembre 1981: *sommet agricole de Montebello.*
— participation de la Section de Hull à ce sommet agricole annuel qui regroupait une trentaine de personnes oeuvrant dans l'industrie agro-alimentaire des régions des Laurentides et de l'Outaouais: MAPAQ, UPA; les coopératives, les meuneries, les compagnies de produits chimiques, etc.
— cinq agronomes (M. Clément, D. Fisk, J. Forget, L. Fournier, L. Tremblay) ont fait un exposé sur l'ensilage traité à l'acide formique.

2 février 1982: *souper-causerie au Sheraton Le Marquis, Hull.*
— le conférencier, Max Roytenberg, nous a présenté et expliqué le rapport préparé par Roygold Marketing Systems Ltd pour le Comité sénatorial sur l'agriculture au sujet de la mise en marché du boeuf au Canada.

16 mars 1982: *souper-causerie au Café du Parc, Hull.*
— le conférencier, Lauréan Tardif, de la Commission de la protection du territoire agricole, nous a parlé de l'application de la Loi.

28 mars 1982: *partie de sucres à Thurso.*
— des nouveaux membres et des moins nouveaux;
— des jeunes et des moins jeunes (trois générations de Sylvestre);
— des grands et des petits... des fonctionnaires et des hauts fonctionnaires;
— une vraie belle fête de famille où il a fait bon s'amuser et s'apprécier.

ÉTAT FINANCIER

Surplus au 1er avril 1981:		1 847,23$
Revenus:	1 629,25$	
Dépenses:	-2 732,56$	
Excédent des dépenses sur les revenus:	-1 103,31$	-1 103,31$
Avoir net:		743,92$

MERCI aux membres du Conseil pour leur dévouement et à tous les membres de la Section pour leur participation.

Jacques R. Forget, *agronome, Président*

STE-ANNE DE BELLEVUE

La section comptait, au 31 mars 1982, 74 membres dont 7 retraités. Au cours de l'année, la section a perdu 10 membres et s'est enrichie de 8.

ÉTAT FINANCIER

L'excédent des revenus sur les dépenses s'est chiffré à 969,32$.

CONSEIL DE LA SECTION

Président, Paul C. Laguë
Vice-Président, Pierre Jutras
Directeurs, Jacques Jalbert et Serge Lussier
Le secrétaire-trésorier était Marcel Couture et le vérificateur Jean David.

ACTIVITÉS

L'activité principale fut et, lors de la rédaction de ce rapport, elle le demeurait encore; l'organisation du congrès 1982. L'assemblée annuelle du 22 avril 1981 avait été dessinée comme l'assemblée qui servirait de tremplin pour l'organisation du congrès. Mais comme seulement 8 membres, dont les 6 énumérés ci-haut, ont daigné participer à cette réunion, il a été rapidement réalisé que toute l'organisation du congrès reposerait sur les épaules d'un nombre très limité des membres. Toutefois, je laisse aux participants du présent congrès de juger de la valeur des efforts des membres qui ont osé relever ce défi.

Je vous dispense, dans ce rapport, des dates de réunions tant officielles que spontanées du Conseil de la section, relatives à l'organisation du congrès.

Outre cette activité principale, le Conseil a organisé deux activités en collaboration avec d'autres organismes. Avec l'Institut Agricole du Canada, il a rendu possible la tenue de la Conférence Klinck, le 5 novembre 1981. Cette conférence par le Dr Fred Bentley, professeur Émeritus, Université de l'Alberta à Edmonton, avait comme titre: «Agricultural Land and Canada's Future». Cette conférence était ouverte au public et aux étudiants. Quelque 160 personnes y ont assisté. Avec l'Association des étudiants en agronomie, le Conseil a participé à l'organisation de la conférence présentée par M. Jean-Marc Bélanger, président de l'ordre des Agronomes, le 1er décembre 1981, sur les affaires de l'Ordre et sur les modalités d'intégration des nouveaux membres.

Le Conseil a étudié les avantages et les inconvénients de la tenue séparée de l'assemblée générale annuelle et du congrès. Dans un document soumis au Bureau de l'Ordre, le Conseil a estimé que la tenue séparée de ces deux activités comportait plus d'inconvénients que d'avantages. Ainsi, le Conseil s'est prononcé en faveur du *statut quo*.

Paul C. Laguë, *agronome, Président*

ST-HYACINTHE

La section de Saint-Hyacinthe comprend 210 membres dont 177 actifs au 31 mars 1982.

Les membres du conseil d'administration pour l'année 1981-82 étaient: M. Yvon Desnoyers, président; M. Marc-Aurèle Gaudreault, vice-président; Mme Denise Dubé, MM. Léonard Morency, Léon Guertin, Yvon Dumoulin et Bertrand Doré, conseillers; Mme Monique St-Arnaud-Hamel, secrétaire-trésorière.

Mme Dubé et M. Gaudreault terminaient, cette année, leur mandat de 2 ans. Je voudrais les remercier pour leur collaboration et leur dévouement pour la section en 1981-82. Ils seront remplacés par Mme Agathe Drolet (élue vice-présidente) et par M. Roger Rivest.

Au cours de l'année 1981-82, les revenus ont été de 3 786,39$ et les dépenses de 2 596,37$. L'excédent de 1 190,02$ a fait passer l'avoir net de la section à 2 733,64$.

ACTIVITÉS DU CONSEIL ET DE LA SECTION

Afin de planifier les différentes activités de la section et de discuter du travail accompli au sein du bureau de l'OAQ, le Conseil a tenu six réunions durant l'année 1981-82.

La première activité organisée en septembre, avait pour but de favoriser les rencontres familiales et se déroulait à Rougemont. Un pique-nique a été suivi de la visite du Centre d'Interprétation de la Pomme et d'une cueillette de pommes dans le verger des Frères Cisterciens.

En novembre, la visite de l'usine de lactosérum Sodispro à St-Hyacinthe a été organisée à deux reprises. Ceci afin de permettre à près de 100 personnes de participer à cette activité, qui était suivie de la visite de l'usine de vins Andrès et d'une dégustation de vins et fromages.

La soirée des Jubilaires, tenue le 28 novembre, a regroupé 88 personnes qui sont venues souligner les 25e et 50e anniversaire de vie agronomique de 4 confrères agronomes: MM. Jean-Marie Milord et Roland St-Laurent, agronomes depuis 25 ans; et MM. Ubald Pilon et Jean-Baptiste Cayouette, agronomes depuis 50 ans.

En février, une soirée a été organisée avec des conférences sur les placements et la fiscalité.

RÉSOLUTIONS ET PROJETS DE LA SECTION

Un comité a été formé dans la section pour étudier la question de l'information agronomique par la publication d'articles agricoles. Le rapport du comité a été remis lors de l'assemblée générale annuelle et a été suivi par plusieurs résolutions adoptées par les membres.

Du travail du Conseil au cours de l'année et de l'assemblée générale du 16 avril dernier ont résulté des résolutions et projets pour la prochaine année; prise de position sur l'emplacement de l'usine d'épuration des eaux de St-Hyacinthe, résolutions pour encourager la publication d'articles agricoles et consultation auprès des membres pour les activités de la prochaine année.

La section a connu une augmentation sensible de la participation de ses membres au cours de l'année 1981-82. Avec une consultation auprès des membres, une orientation portée vers les activités professionnelles, le Conseil espère accroître l'intérêt des membres, faire connaître l'importance de l'OAQ, et ce qu'il peut apporter à ses membres.

Yvon Desnoyers, *agronome et E.A. Président*

LA POCATIÈRE

LE CONSEIL DE LA SECTION

Pour le mandat 1981-1982 le Conseil se composait de:
Président: M. Serge Poulin
Vice-président: M. Régis Potvin
Secrétaire-trésorier: M. Richard Desrosiers
Conseillers: M. Charles-Auguste Langlois
M. Hilaire St-Arnaud
M. André Lavoie
M. René St-Jean

(suite à la page 39)

BASTIEN, LAMOUREUX, MARCHAND, NOËL, C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS - CHARTERED ACCOUNTANTS
2210 EST, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL H2B 1T3

TÉL : 381-7603
M. BASTIEN, C.A.
B. LAMOUREUX, C.A.
381-3397

TÉL : 384-6580
R. MARCHAND, C.A.
P. E. NOEL, C.A.

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Aux Membres de

l'Ordre des Agronomes du Québec

J'ai vérifié les bilans du fonds d'administration générale et du fonds de réserve de contingence de l'Ordre des Agronomes du Québec au 31 mars 1982, ainsi que l'état des revenus et dépenses du fonds d'administration générale de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ces fonds au 31 mars 1982 ainsi que les résultats de leurs opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Bastien, Lamoureux, Marchand, Noel,
Comptables agréés.

Par: Bernard Lamoureux C.A.

Montréal, le 7 mai 1982

ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

FONDS D'ADMINISTRATION GENERALE

BILAN AU 31 MARS 1982

	1982	1981
ACTIF		
A COURT TERME		
Encaisse	211,111	271,967
Comptes à recevoir	4,199	4,778
Frais imputables aux prochains exercices	8,278	9,214
Placements temporaires	167,280	75,000
	390,868	360,959
IMMOBILISATIONS Note 2		
Au coût moins amortissement accumulé	28,018	28,653
	418,886	389,612
PASSIF ET AVOIR		
A COURT TERME		
Comptes à payer	30,652	27,360
Revenus reportés	268,850	253,515
Dû au fonds de réserve de contingence	-	964
	299,502	281,839
BOURSE "BOULET" - Portion non attribuée	-	385
AVOIR DES MEMBRES		
SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE	107,388	63,480
EXCEDENT DES REVENUS DE L'EXERCICE	11,996	43,908
SOLDE A LA FIN DE L'EXERCICE	119,384	107,388
	418,886	389,612

AU NOM DU BUREAU

_____ Président

_____ Secrétaire

ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

FONDS DE RESERVE DE CONTINGENCE

BILAN AU 31 MARS 1982

		1982	1981
	ACTIF		
COMPTES A RECEVOIR DU FONDS D'ADMINISTRATION GENERALE		-	964
PLACEMENTS	Note 3	28,720	26,000
		28,720	26,964
	AVOIR NET		
SOLDE AU DEBUT DE L'EXERCICE		26,964	24,818
CONTRIBUTIONS DU FONDS D'ADMINISTRATION GENERALE		1,756	2,146
SOLDE A LA FIN DE L'EXERCICE		28,720	26,964

AU NOM DU BUREAU

_____ Président

_____ Secrétaire

ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

REVENUS ET DEPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION GENERALE

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1982

		1982	1981
REVENUS			
Cotisations brutes		287,220	269,640
Moins: ristournes aux sections		(22,978)	(21,582)
		264,242	248,058
Admission à l'exercice		12,075	11,100
Congrès	Note 4	754	4,707
Revenus de placements		41,988	22,120
Revue Agriculture		2,256	3,157
Autres		1,599	1,563
		322,914	290,705
DEPENSES			
Salaires		85,499	75,759
Avantages sociaux		7,594	5,989
Jetons de présence		3,600	3,950
Frais d'imprimerie et de bureau	Note 5	23,719	13,810
Frais de déplacements et de réunions	Note 6	61,157	48,292
Frais de poste		17,805	11,156
Honoraires - Inspection professionnelle		9,550	
Honoraires professionnels		5,320	4,331
Honoraires - responsable affaires prof.		25,368	11,425
Honoraires de programmation		1,350	11,613
Frais de communication		4,973	4,006
Abonnements, cotisations, contributions		1,090	893
Cotisations - Conseil Interprofessionnel		5,515	5,100
Fonds de réserve pour contingence		1,756	2,146
Agro-Nouvelles		14,541	8,576
Revue Agriculture		23,495	21,940
Intérêts et frais de banque		359	239
Frais d'occupation de l'immeuble	Note 7	2,748	3,087
Entretien, électricité, assurance du secrétariat		2,663	2,473
Location et contrat d'entretien d'équipement		11,713	10,763
Achat - ordinateur			540
Participation au perfectionnement		500	
Divers		603	709
		310,918	246,797
EXCEDENT DES REVENUS		11,996	43,908

ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 31 MARS 1982

1- CONVENTIONS COMPTABLES

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire pour l'immeuble au taux de 2% par année.

Les dépenses en capital sont passées à l'état des résultats de l'exercice dans lequel elles sont engagées.

2- IMMOBILISATIONS

	1982				1981
	EVALUATION MUNICIPALE	COUT	AMORTISSEMENT ACCUMULE	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier de bureau	-	25,650	25,649	1	1
Immeuble	47,450	31,727	9,710	22,017	22,652
Terrain	11,950	6,000	-	6,000	6,000
	59,400	63,377	35,359	28,018	28,653

3- PLACEMENTS - FONDS DE RESERVE DE CONTINGENCE

	1982	1981
OBLIGATIONS		
Crédit Industriel Desjardins Inc. Billets garantis 9½% série "C" échéant le 15/07/82, intérêts payables semi-annuellement	13,000	13,000
Corporation de la Paroisse de Bellefeuille échéant le 17 avril 1984, intérêts de 10¼% payables semi-annuellement	10,000	10,000
DEPOTS A TERME		
Caisse Populaire St-Nicolas, 13%	3,000	3,000
Caisse Populaire St-Nicolas, 15%	2,720	
	28,720	26,000

La valeur marchande de ces placements est de 27,720 au 31 mars 1982

BASTIEN, LAMOUREUX, MARCHAND, NOËL, C.A.

ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 31 MARS 1982

4- CONGRES	1982	1981
REVENUS		
Inscriptions et contributions	16,470	12,605
Commanditaires	12,014	15,955
Autres	325	242
	28,809	28,802
DEPENSES		
Rémunérations	3,014	1,539
Hôtellerie, banquet, réception	15,652	13,356
Papeterie, impression	4,535	3,631
Visites sociales	1,289	2,901
Transport, location d'équipement	2,482	762
Ristournes, Section Saguenay Lac St-Jean	640	1,029
Divers	443	877
	28,055	24,095
EXCEDENT DE L'EXERCICE	754	4,707

5- FRAIS D'IMPRIMERIE ET DE BUREAU		
Frais de déplacements du personnel et livraison	1,536	797
Frais d'imprimerie	3,579	1,820
Autres salaires	1,350	2,063
Publicité	1,943	181
Fournitures de bureau	9,057	7,289
Achat mobilier et équipement	1,184	1,267
Diplômes agronomiques	(1,020)	393
Revenus papeterie	(2,027)	
Rapport annuel et répertoire	8,117	
	23,719	13,810

ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 31 MARS 1982

	1982	1981
6- FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE REUNIONS		
Membres du bureau	23,183	17,446
Président	1,862	4,163
Secrétaire	1,630	2,409
Responsable des affaires professionnelles	750	324
Assurance accident - voyage	450	
Inspection professionnelle	9,460	963
Admission à l'exercice	11,217	9,113
Perfectionnement agronomique continu	2,166	3,743
Promotion de la profession	1,468	1,197
Formation en agronomie	349	1,701
Equivalences	313	306
Action de la femme agronome	2,564	2,752
Finances	334	362
Conseil Interprofessionnel	335	383
Médaille d'excellence	236	35
Mérite agronomique	567	179
Comités AD HOC	1,450	2,522
Communications	738	175
Législation	329	154
Syndic	491	250
Discipline	20	
Arbitrage des comptes		
Assurance responsabilité professionnelle		
Organisation assemblée générale annuelle		
Retraités		
Energie	664	
Formation des adultes et enseig. agricole	581	
Divers		115
	61,157	48,292

ORDRE DES AGRONOMES DU QUEBEC

NOTES COMPLEMENTAIRES

AU 31 MARS 1982

	1982	1981
7- FRAIS D'OCCUPATION DE L'IMMEUBLE		
REVENUS		
Revenus de loyers	3,646	3,317
DEPENSES		
Entretien et renovation	1,405	1,541
Chauffage	1,356	1,011
Taxes (foncières et eau)	2,238	2,616
Assurances	760	601
Amortissement	635	635
	6,394	6,404
	2,748	3,087

COTISATION 1983-1984

À sa réunion des 26 et 27 mars 1982, le Bureau de l'Ordre des agronomes du Québec a adopté la résolution suivante relative au montant de la cotisation annuelle 1983-1984:

QUE la cotisation des membres de l'O.A.Q. soit la suivante à compter du 1er avril 1983 et que cette proposition soit soumise à l'assemblée annuelle 1982.

0- Membre régulier

Que chaque membre de l'Ordre doit avant le 1er avril de chaque année, verser au secrétariat général de l'Ordre la somme de cent quatre-vingt dollars (180,00$).

À défaut d'avoir acquitté sa cotisation au 1er avril de chaque année, le retardataire doit verser au secrétariat une amende de vingt dollars (20,00$).

1- Membre retraité avec droit de pratique

Que tout membre ayant statut de retraité au 31 mars 1976 et qui a acquitté une cotiastion de retraité pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1976 doit, avant le 1er avril de chaque année, verser au secrétariat général de l'Ordre la somme de trente-cinq dollars (35,00$).

À défaut d'avoir acquitté sa cotisation au 1er avril de chaque année, le retardataire doit verser au secrétariat une amende de dix dollars (10,00$).

2- Membre retraité sans droit de pratique

Est considéré comme agronome retraité celui qui a atteint l'âge de 65 ans et qui a signé une affirmation solennelle qu'il a cessé de pratiquer la profession d'agronome au sens de l'article 24 de la Loi sur les agronomes. Cette disposition entre en vigueur pour l'exercice suivant celui au cours duquel l'agronome a atteint 65 ans d'âge.

Le retraité qui au cours d'une année accepte un travail agronomique rémunéré, à temps partiel ou à plein temps, perd son statut de retraité.

L'Agronome retraité perd son droit de pratique. Par contre, il conserve tous ses droits et privilèges que l'O.A.Q. confère aux agronomes inscrits au Tableau de l'Ordre conformément à la Loi sur les agronomes et au Code des professions.

Le nom de l'agronome retraité sera inscrit au Répertoire des membres sur une liste distincte. La cotisation de l'agronome retraité sera fixée annuellement par résolution du Bureau. La cotisation pour l'agronome retraité est de quarante-cinq (45,00$) pour l'exercice 1983-1984.

3- Membre invalide

Que tout membre de l'Ordre dont le traitement est pris en charge par une assurance ou un fonds de pension qui prévoit la mise à la retraite pour cause d'invalidité peut verser au secrétariat de l'Ordre la somme de trente-cinq (35,00$) pourvu qu'il prouve avant le 1er avril de chaque année sont statut d'invalide au secrétariat général.

4- Membre finissant

Que la cotisation de tout nouveau membre de l'Ordre, pour l'année financière au cours de laquelle il a obtenu un diplôme donnant ouverture à un permis d'exercice de la profession, est déterminée par la différence entre les droits d'admission à l'exercice (50,00$) qu'il a acquittés et la cotisation exigée de chaque membre.

5- Membre aux études

Que tout membre qui est aux études de deuxième ou troisième cycle est dispensé du paiement de la cotisation pouvu qu'il prouve avant le 1er avril de chaque année son statut d'étudiant au secrétariat par une attestation écrite à cet effet et signée par les autorités de l'Université où il est étudiant.

À défaut d'avoir fourni au 1er avril de chaque année l'attestation de son statut d'étudiant le retardataire doit verser au secrétariat général une amende de dix dollars (10,00$).

6- Femme agronome qui a la charge d'un nouveau-né

Que la femme agronome ait droit à une réduction de cotisation à 45,00$ lors de la naissance ou l'adoption d'un nouveau-né. Cette demande est signifiée par lettre au secrétaire de l'Ordre. La requérante profitera de cette réduction l'année financière qui suit sa demande.»

ADOPTÉ

REVENUS

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

	1982 1983	1983 1984	1984 1985
Cotisations	302 220$	309 925$	309 925$
— Moins Ristournes aux Sections	(24 178$)	(24 794$)	(24 794$)
	278 042$	285 131$	285 131$
Admission à l'exercice	11 000$	11 000$	11 000$
Revenus de placement	30 000$	25 000$	20 000$
Revue Agriculture	2 000$	3 000$	3 000$
Autres	1 500$	2 000$	2 000$
	322 542$	326 131$	321 131$

DÉPENSES:	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES		
	1982 1983	1983 1984	1984 1985
Salaires	87 339$	90 178$	93 188$
Avantages sociaux	14 361$	18 010$	21 526$
Jetons de présence	3 850$	3 850$	3 850$
Frais d'imprimerie et de bureau	23 900$	26 160$	28 213$
Frais de déplacements et de réunions	72 650$	75 975$	78 916$
Frais de poste	30 000$	31 800$	33 390$
Honoraires – Inspection professionnelle	10 000$	10 600$	11 200$
Honoraires professionnels	3 800$	3 800$	3 800$
Honoraires – responsable affaires prof.	42 300$	50 000$	55 000$
Honoraires de programmation	3 000$	3 000$	3 000$
Frais de communication – tél. et télégramme	4 500$	4 800$	5 100$
Abonnements, cotisations, contributions	700$	700$	700$
Cotisation – Conseil interprofessionnel	6 000$	6 300$	6 300$
Contribution au fonds de réserve de contingence	1 500$	750$	
Agro-Nouvelles	10 300$	10 900$	11 500$
Revue Agriculture	22 000$	23 000$	24 000$
Intérêts et frais de banque	400$	450$	500$
Frais d'occupation de l'immeuble	3 435$	2 455$	2 437$
Entretien, électricité et assurances du secrétariat	5 200$	5 200$	5 200$
Location et contrat d'entretien d'équipement	11 000$	11 000$	11 000$
Achat ordinateur			
Participation au perfectionnement	3 000$	4 000$	4 500$
Divers	1 000$	1 000$	1 000$
Bourse O.A.Q.	1 000$	1 000$	1 000$
	361 235$	384 928$	405 320$
EXCÉDENT DES REVENUS (PERTE)	(38 693$)	(58 797$)	(84 189$)
FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET DE RÉUNIONS			
Membres du Bureau	22 500$	23 850$	25 042$
Président	3 800$	4 028$	4 229$
Resp. affaires prof. (Directeur général)	700$	742$	779$
Secrétaire (Directeur général adjoint)	700$	742$	779$
Assurance accident – voyage	600$	600$	600$
Inspection professionnelle	16 000$	16 000$	16 000$
Admission à l'exercice	16 650$	17 649$	18 531$
Perfectionnement agronomique continu	2 500$	2 650$	2 782$
Promotion de la profession	1 300$	1 400$	1 500$
Formation en agronomie	1 000$	1 000$	1 000$
Équivalences	500$	530$	556$
Action de la femme agronome	1 000$	1 060$	1 113$
Finances	300$	318$	333$
Conseil Interprofessionnel	550$	583$	612$
Médaille d'excellence	350$	371$	390$
Mérite agronomique	750$	795$	834$
Comité Ad Hoc	2 000$	2 120$	2 226$
Communications	225$	238$	250$
Législation	225$	238$	250$
Syndic	400$	425$	450$
Discipline	500$	530$	550$
Arbitrage des comptes			
Assurance responsabilité professionnelle			
Organisation assemblée générale annuelle			
Retraités			
Énergie			
Formation adultes et enseignement agricole			
	72 650$	75 975$	78 916$

FRAIS D'IMPRIMERIE ET DE BUREAU

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

	1982 1983	1983 1984	1984 1985
Frais de déplacements personnel-livraison	1 000$	1 060$	1 113$
Frais d'imprimerie	3 500$	4 000$	4 500$
Autres salaires	900$	1 000$	1 100$
Frais de publicité	2 500$	3 100$	3 700$
Répertoire des membres	7 000$	7 000$	7 000$
Fournitures de bureau	6 000$	7 000$	7 800$
Équipement	3 000$	3 000$	3 000$
Diplômes agronomiques			
	23 900$	26 160$	28 213$

Il est utile de signaler la teneur du sous-paragraphe k) de l'article 86 du «Code des professions» concernant la cotisation:

Résolutions du Bureau. **86.**
Le Bureau, par résolution:

k) fixe le montant de la cotisation annuelle et de toute cotisation supplémentaire que doivent payer les membres de la corporation, de même que la date avant laquelle cette cotisation doit être versée;

Approbation de la majorité.

Toute résolution adoptée par le Bureau en vertu du paragraphe *k* doit, pour entrer en vigueur, être approuvée par la majorité des membres de la corporation qui se prononcent à ce sujet, sauf s'il s'agit d'une résolution fixant une augmentation de cotisation rendue nécessaire pour permettre à la corporation de rencontrer les obligations qui lui sont imposées par un règlement du gouvernement adopté en vertu des articles 183 ou 184, de payer les dépenses dues au fonds d'indemnisation, à la procédure de reconnaissance de l'équivalence des diplômes délivrés hors du Québec ou à l'application des dispositions du présent code concernant la discipline ou l'inspection professionnelle.

Résolution de cotisation.

Une résolution fixant une cotisation annuelle est applicable pour l'année pour laquelle cette cotisation a été fixée et elle demeure applicable, tant qu'elle n'est pas modifiée, pour chaque année subséquente.

Le Bureau a décidé de soumettre cette résolution à l'assemblée générale qui aura lieu en l'une des salles du Holiday Inn situé au 6700, route Trans-Canadienne, Pointe-Claire, le samedi 19 juin 1982 à compter de 09h00.

La résolution concernant la cotisation 1983-1984 adoptée par le Bureau de l'O.A.Q. et qui sera soumise à l'assemblée générale ne peut être corrigée, amendée ou remise à plus tard. L'assemblée générale du 19 juin 1982 ne peut que voter «pour» ou «contre» la résolution du Bureau.

Rappelons que la cotisation de l'O.A.Q. n'a pas été augmentée depuis cinq (5) ans. Considérant que l'inflation affecte les associations autant que les individus, il est évident que les administrateurs ont dû «compresser» les dépenses durant cette période. Cependant, ils ont réussi à maintenir les services et même, en certains cas, à les augmenter: ordinateur, bulletin mensuel, 4 nouveaux dépliants d'information et de promotion, responsables des affaires professionnelles, etc.

Le Comité des finances a préparé les *prévisions budgétaires* pour les exercices 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985 et le Bureau les a longuement analysées à sa réunion tenue les 26 et 27 mars 1982, avant d'adopter la résolution qu'il soumet à l'assemblée générale de juin. Vous pouvez prendre connaissance d'un extrait de ces prévisions budgéraires dans le présent numéro d'AGRO-NOUVELLES.

Il importe de noter que ces prévisions tiennent compte de plusieurs «coupures» à divers postes budgétaires et que les administrateurs ont la ferme intention de surveiller très attentivement et régulièrement les opérations, de façon à éviter les dépenses jugées non nécessaires et à réduire, si possible, celles qui sont essentielles à la bonne marche du secrétariat et au fonctionnement des services et comités. À cet égard, la composition du Bureau — formé des Président(e)s des sections régionales, fournit à chacune d'elle une participation directe à la gestion des fonds de l'Ordre.

Pour jouer pleinement son rôle, faire connaître et apprécier la compétence des agronomes dans plusieurs champs d'activité, l'O.A.Q. a besoin de l'appui de ses membres. L'enjeu actuel dépasse de beaucoup la question d'argent!

J. Alphonse Lapointe, *agronome.*
Directeur général.

RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTANTS

RAPPORT DU RESPONSABLE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Le titulaire de ce poste a travaillé trois jours par semaine au secrétariat de l'Ordre. En plus d'agir comme secrétaire de 12 comités:

Admission à l'exercice	Formation en agronomie
Arbitrage des comptes	Inspection professionnelle
Communications	Législation
Énergie	Promotion de la profession
Équivalence de formation	Perfectionnement
ou diplôme	Retraités
Femmes-agronomes	

dont les présidents présentent les rapports d'activité, il a représenté l'O.A.Q. en différentes occasions auprès de l'Office des Professions, du Conseil interprofessionnel, de l'Office de la langue française et de l'Institut agricole du Canada.

OFFICE DES PROFESSIONS

À la demande du Bureau, le responsable des Affaires professionnelles a préparé un dossier pour appuyer la demande de subvention pour l'inspection professionnelle et une autre pour le perfectionnement agronomique.

En compagnie du Président de l'Ordre, il a assisté aux audiences publiques de l'Office, le 5 avril 1982, lors de la présentation du mémoire du C.I.Q.

CONSEIL INTERPROFESSIONNEL (C.I.Q.)

Le responsable des Affaires professionnelles a représenté l'O.A.Q. au Conseil, le 23 octobre 1981, pour l'étude du mémoire sur les conditions supplémentaires au diplôme; le 30 novembre 1981 et le 29 janvier 1982, à des rencontres organisées sur le thème des communications dans les Ordres professionnels.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

En compagnie du confrère Paul E. Boutet, le responsable des Affaires professionnelles a répondu à l'invitation de l'Office de «réviser les tests visant à évaluer chez les candidats non francophones la connaissance de la terminologie française appropriée à la profession d'agronome».

Sans mettre en doute la valeur de ces «tests» pour la vérification de la connaissance du français, nous avons constaté qu'ils n'exigent aucune connaissance spécifique de l'agriculture. Plusieurs corporations professionnelles ont recommandé à l'Office de modifier les textes de cet examen linguistique.

Les 1, 2 et 3 novembre 1981, le responsable des Affaires professionnelles représentait l'O.A.Q. au Colloque des communications scientifiques en langue française. Une quarantaine de communications ont été présentées par des chercheurs de divers pays francophones et même des États-Unis.

En général, les conférenciers ont affiché un certain pessimisme en ce qui concerne l'avenir du français dans la communication scientifique internationale, à moins que les gouvernements des pays francophones ne consentent à investir des sommes plus considérables pour la recherche et la diffusion. Si les chercheurs francophones publient de plus en plus en anglais et prononcent des conférences en anglais dans les congrès internationaux, c'est que le nombre de citations ainsi récoltées constitue un critère de jugement de leurs travaux et leur procure un avancement.

INSTITUT AGRICOLE DU CANADA (AIC)

Le 31 janvier 1982, le responsable des Affaires professionnelles participait à une réunion d'un comité de l'AIC chargé d'étudier les modalités du programme de «juniorat» (Agrologist in training) pour les nouveaux gradués en sciences agricoles. Pour obtenir d'autres informations à ce sujet, il rencontrait MM. Henderson et Terauds, le 25 février.

AGRO-NOUVELLES

Selon le mandat que lui avait confié le Bureau, le responsable des Affaires professionnelles devait voir à la rédaction et à la publication du bulletin AGRO-NOUVELLES.

Grâce à la collaboration de M. Théodore Mongeon, ce bulletin d'information fut adressé régulièrement à tous les membres, au début de chaque mois. Il convient de mentionner ici la contribution régulière du confrère, Maurice Hardy, publiciste de la section de Montréal, et celle du comité de l'Énergie, notamment de son président, Rémi Asselin. Le «Message du Président» de l'Ordre fut aussi, chaque mois, un autre sujet d'intérêt de cette publication.

C.A. ET BUREAU DE L'ORDRE

À chacune des réunions du Bureau et du C.A., le responsable des Affaires professionnelles a présenté un rapport d'activités. Il remercie les Présidents et les membres des comités pour leur collaboration et leur participation active aux réunions tenues durant le dernier exercice.

J. Alphonse Lapointe, *agronome*
Responsable des Affaires professionnelles

COMITÉ D'ACTION DE LA FEMME-AGRONOME

Le comité s'est réuni les 21 mai 1981, 19 juin 1981, 25 septembre 1981 et le 22 janvier 1982.

Les membres du Comité étaient: M. Rosaire Caron, président; Mme Ginette Chamberland, Mme Jeanne Corriveau, M. Clément Dufour, Mme Lucie Larose, Mme Élise Maynard-Guay, Mme Nicole Pelletier; J. Alphonse Lapointe en était le secrétaire.

Neuf sections régionales ont répondu à l'invitation du comité en nommant un(e) *agent de liaison,* dont le rôle consiste à:

a) informer et sensibiliser les femmes-agronomes concernant l'OAQ et leur participation active à ses activités; par exemple, par l'organisation de rencontres dans la section;
b) assurer la communication avec le Comité;
c) diffuser de l'information dans Agro-Nouvelles.

Au secteur des communications, trois membres du comité, Mmes Jeanne Corriveau, Élise Maynard-Guay et

Nicole Pelletier, ont rencontré les étudiantes et étudiants des deux Facultés d'agriculture lors des expositions organisées, au cours du printemps, à ces deux endroits. Parmi les questions abordées durant ces rencontres mentionnons: Où trouver de l'emploi? Où travaillent les graduées de 1980-1981? Existe-t-il de la discrimination? Rôle, composition et action du CAFA. Structure et fonctionnement de l'O.A.Q.

En plus de quelques articles publiés dans Agro-Nouvelles, les membres du comité ont adressé, le 26 février dernier, une lettre à toutes les femmes-agronomes pour les inviter à poser leur candidature à différents comités et au conseil d'administration des sections régionales.

D'autre part, le comité a demandé au Bureau de veiller à ce que les textes publiés par l'Ordre ne soient pas discriminatoires et projette de demander que l'on corrige de façon appropriée les règlements de l'Ordre et ceux des corporations régionales, après consultation auprès du Secrétariat à la condition féminine.

REMERCIEMENTS

Je félicite et remercie les Présidents de sections qui ont répondu à l'invitation du comité en nommant un(e) agent(e) de liaison. Je tiens aussi à exprimer mes remerciements à tous les membres du comité pour leur participation active à nos travaux et leur contribution à nos communications.

Rosaire Caron, *agronome*
Président

COMITÉ D'ADMISSION À L'EXERCICE

LES MEMBRES DU COMITÉ ÉTAIENT

M. Roland Soucy, président
Mme Roseline Drolet-Fortier
MM. Yvan Grégoire
Lionel Moreau
Gérald Pelletier
Michel G. St-Pierre
Jean-Claude Tessier

SUBSTITUTS

Mme Suzelle Barrington
MM. Marcel Couture
Yvon Grégoire

En plus de cinq sessions d'examens d'admission à la pratique tenues alternativement à Québec et à Montréal, les membres du comité se sont réunis le 5 octobre et le 1er décembre 1981 et le 17 mars 1982. Leurs discussions ont porté principalement sur trois questions:

a) évaluation de la méthode d'examen oral;
b) étude d'un nouveau système d'examen en vue d'une plus grande uniformité dans les différents comités;
c) étude de documents, de l'Office des professions et du Conseil Interprofessionnel concernant les conditions supplémentaires au diplôme.

L'EXAMEN D'ADMISSION

Le Comité a étudié plusieurs modalités d'évaluation des candidats à la profession agronomique. Même si une période «d'initiation encadrée», d'une durée de trois ans sera en vigueur dans toutes les autres provinces en 1983, le comité a proposé au Bureau de maintenir l'examen d'admission dans sa forme actuelle, en y apportant certaines modifications de nature à favoriser une plus grande uniformité dans la technique d'entrevue utilisée par les différents comités d'examinateurs.

À sa réunion du 17 mars dernier, le comité s'est intéressé à une nouvelle méthode d'examen, qui serait basée sur une série de questions-types touchant différentes spécialités agronomiques. Ce travail s'est poursuivi au cours du mois de mai. Tout en rejetant l'idée d'un examen écrit, le comité souhaite que l'examen oral s'effectue de manière à s'assurer que le/la candidat(e) a suivi un minimum de cours agronomiques et acquis des connaissances suffisantes pour exercer sa profession.

Cet examen oral doit permettre de constater que le/la candidat(e) possède des connaissances générales en agriculture et plus spécifiques dans son orientation et peut en faire une application pratique. Cette interprétation nous semble conforme à l'article 4.01 du règlement qui précise ce qui suit:

> «L'examen comporte une épreuve orale d'une durée de 30 à 45 minutes. Il doit être de nature à permettre une appréciation des capacités d'analyse et de synthèse du candidat et de ses connaissances générales, compte tenu de la concentration des crédits qu'il a obtenus dans les différents domaines des sciences agricoles».

LES CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Le 21 septembre 1981, l'Office des professions adressait au Président de l'Ordre un avis recommandant l'abolition des comités de la formation et des conditions supplémentaires au diplôme, y compris l'examen d'admission à l'exercice.

Dès sa réunion du 5 octobre, le comité, après étude du document de l'Office des professions, recommandait au Bureau de maintenir l'examen d'admission. Le 1er décembre 1981, le comité recommandait au Bureau d'accorder son appui au mémoire du Conseil Interprofessionnel du Québec (CIQ) intitulé: «Avis sur la formation des professionnels». Dans ce document le CIQ, au nom des 39 corporations professionnelles, expose les raisons qui motivent le maintien d'un système d'examen d'admission à la pratique de la profession. Le comité a poursuivi l'étude de cette question à sa réunion du 17 mars 1982. En réponse au document de l'Office des professions, le comité rappelait:

a) que l'inspection professionnelle permet d'apporter les correctifs et d'éviter des erreurs;
b) mais que la *prévention* est un élément essentiel de la protection du public et ne peut être assurée sans l'examen d'admission ou un autre système d'évaluation. Dans le document du CIQ le comité notait ceci:
   1- les corporations professionnelles ont la responsabilité de l'évaluation de la compétence des professionnels et, par conséquent, un rôle de surveillance sur le contenu des études et le contrôle de l'admission à l'exercice de la profession;
   2- les établissements d'enseignement et les corporations professionnelles ont des rôles et des responsabilités complémentaires dans la formation des professionnels et doivent tenir compte des besoins du milieu, notamment du milieu de travail;

3- tout examen de la question de la formation des professionnels doit s'effectuer à la lumière de la recherche de l'excellence, comme principe de base de cette interrogation; l'excellence est la meilleure garantie de la protection du public.

NOUVEAUX AGRONOMES

Au cours des cinq sessions d'examens tenus entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982, le comité a admis 236 nouveaux agronomes (dont 64 femmes) et 31 ont échoué leur examen, soit un taux de réussite de 88.4%. En plus des membres permanents et des substituts, le comité a fait appel à 106 autres agronomes qui ont agi comme examinateurs.

CONCLUSION

Considérant le nombre d'heures qu'ils et elles ont consacrées aux affaires professionnelles, la contribution des examinateurs à la vie agronomique est certainement très importante. Je tiens à leur exprimer de sincères félicitations et nos remerciements pour cette collaboration, qui permet non seulement d'augmenter les effectifs de l'Ordre, mais aussi de maintenir un haut niveau de qualité professionnelle.

Roland Soucy, *agronome*
Président

COMITÉ DE RÉDACTION DE LA REVUE « AGRICULTURE »

Ce rapport étant le huitième que je présente à titre de rédacteur en chef, j'y ai vu le risque de me répéter et de rater l'objectif d'un pareil document: transmettre une information précise et claire sur l'état actuel de la revue « Agriculture ».

Désireux d'éviter les écueils et de faire de ma présentation un tremplin de progrès et d'évolution, j'ai réuni le Comité de rédaction (MM André Bouchard, Maurice Hardy et Claude Paquette) le 7 mai, à l'Université Laval; je lui ai présenté le bilan de l'année et, en retour, il m'a fait part de ses suggestions en me priant de les transmettre à l'assemblée générale.

Mon propos s'inspire donc largement des commentaires formulés lors de cette rencontre.

Un mot d'abord du contenu de la revue. « Agriculture » a publié en 1981-1982 les 4 numéros qu'elle a mandat de produire chaque année respectivement en juin, en septembre, en décembre et en mars.

Le numéro de juin dernier, avec sa section spéciale sur le congrès d'Alma, contenait 68 pages alors que ceux de septembre, décembre et mars en avaient 36 chacun, pour un total de 176 pages.

Abstraction faite des 24 pages consacrées aux chroniques régulières, des 18 pages réservées aux annonces du congrès '81 et des 8 couvertes par les sommaires et les éditoriaux, la revue a affecté 126 pages aux articles et reportages. Ceux-ci ont mis à contribution une vingtaine de collaborateurs dont quelques-uns ont vu leur nom plus d'une fois aux sommaires par suite du morcellement de leurs exposés.

À cause de l'intérêt qu'on semble leur porter, les chroniques occupent de plus en plus de place dans la revue; lorsque faute d'espace il nous faut prendre option, nous donnons préférence à celles consacrées à la FSAA, de Jean-Marie Fortin, et à Glanage et Grappillage, de Lionel Lachance, deux collaborateurs de tout repos dont l'assiduité fait les délices d'un responsable de périodique.

Il est intéressant de constater que de plus en plus d'agronomes s'impliquent dans la rédaction de la revue. Ils proviennent de divers milieux et de diverses disciplines, mais on peut noter le petit nombre d'articles portant sur des sujets économiques comparativement à celui d'articles consacrés à la production. On pourrait souhaiter un meilleur équilibre. Quoiqu'il en soit, rappelons que tous les agronomes sont les bienvenus à « Agriculture », quels que soient leur spécialité, leur champ d'action, leur âge ou leur sexe. La revue aimerait accueillir plus de jeunes collaborateurs et collaboratrices.

Il fut un temps où « Agriculture » faillit mourir faute de collaborateurs. C'était à l'époque où les agronomes se désintéressaient dangereusement de leur revue. Heureusement que ces années difficiles sont passées. Souhaitons qu'elles ne reviennent jamais et que les membres de l'Ordre persistent à manifester assez de volonté pour rédiger leur pensée agronomique et rendre ainsi leur revue de plus en plus intéressante et utile. Sachez qu'« Agriculture » ne publiera jamais les articles qu'elle n'a pas et qu'il est illusoire de s'en remettre uniquement à son rédacteur en chef pour fabriquer numéro sur numéro.

Dans la situation actuelle, ces propos n'ont qu'un caractère préventif; leur formulation ne vise qu'à susciter de nouvelles collaborations et à stimuler celles qui existent déjà. Au fait, les articles qu'on nous a fournis cette année ont été de qualité et assez abondante pour que chaque numéro n'épuise les réserves. Celles-ci se sont toujours renouvelées de façon satisfaisante. Il demeure difficile de restreindre les collaborateurs au règlement de huit pages dactylographiées établi quant à la longueur des articles et à celui d'accompagner le manuscrit d'un résumé d'une dizaine de lignes. Toutefois les chroniques constituées d'un ensemble de courts textes fournissent un choix aux lecteurs qui auraient la phobie des longs exposés.

Par ailleurs, il semble que la revue Agriculture soit parvenue à établir un bon équilibre entre les articles de vulgarisation, les articles scientifiques, les reportages et les chroniques. Ce dosage n'exclut pas la publication d'une section spéciale à l'occasion du congrès annuel ou sur un thème d'actualité étudié au cours d'un symposium ou de journées agronomiques. Le Comité de rédaction et moi-même avons constaté qu'il n'est pas facile de découvrir le genre de revue que souhaite la majorité des agronomes, mais la formule actuelle paraît un compromis accepté. Il s'est écoulé sept ans depuis la réforme amorcée avec le numéro de juin 1975; le pari d'alors de relancer la revue sur une base viable semble en voie de se réaliser à l'avantage de la profession agronomique. Dans tel cas ce ne serait pas l'œuvre d'une personne, mais une réussite collective.

C'est dans le but de poursuivre dans la voie de l'amélioration que le Comité de rédaction recommande, pour 1982-1983, l'institution d'une chronique trimestrielle de « la promotion de la profession agronomique » dans le but d'en mieux faire connaître les réalisations et les perspectives nouvelles. Valoriser la profession, confondre ses détracteurs et explorer ses avenues nouvelles pourraient être

l'objet de propos opportuns de la part de ceux et celles qui auraient des idées à exprimer sur l'avancement de la profession. Cette chronique pourrait être aussi un outil complémentaire de diffusion des travaux de certains comités de l'Ordre tels ceux des communications et promotion de la profession.

Le Comité de rédaction est d'opinion qu'une telle chronique ne devrait pas reposer sur une seule personne mais plutôt sur la collaboration de représentants des sections, là où se vivent les problèmes de la profession. Le projet n'est pas finalisé. Le Comité désire un avis sur son principe.

Le Comité de rédaction a aussi considéré la possibilité d'instituer une chronique de l'Économie afin qu'« Agriculture » fasse plus de place aux problèmes actuels qui se posent dans ce secteur.

Au terme de ce rapport il convient de remercier les membres du Comité de rédaction de leur coopération, les collaborateurs d'« Agriculture » de leur indispensable apport, le secrétaire général de son aide et le Bureau de l'Ordre de son appui.

Monsieur le président, c'est le rapport de la revue « Agriculture » pour 1981-1982. J'en propose l'adoption.

Jean-Baptiste Roy, *agronome,*
président et
rédacteur en chef de la revue « Agriculture ».

COMITÉ ARBITRAGE DES COMPTES

Ce comité constitué de messieurs B. Dumais, L. Létourneau et J.A. Lapointe (secrétaire) n'a pas eu à se réunir au cours de l'exercice 1981-1982.

COMITÉ DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Ce comité constitué de messieurs J.M. Bélanger, P. Laguë, T. Mongeon (secrétaire), n'a pas eu à se réunir au cours de l'exercice 1981-1982.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le comité a tenu deux réunions, le 17 juillet 1981 et le 31 janvier 1982.

AGRO-NOUVELLES

Le Comité a recommandé au Bureau la publication de dix numéros réguliers du bulletin Agro-Nouvelles et deux numéros spéciaux, avant et après le congrès. Cependant, le comité s'interroge sur le taux relativement bas d'utilisation de ce périodique par les sections régionales. Le comité s'est intéressé notamment au coût de cette publication.

CARTES D'AFFAIRES

Plusieurs agronomes ont profité de l'offre de publicité dans Agro-Nouvelles. Elle fut réalisée en conformité avec le règlement No 6 de l'O.A.Q.

DÉPLIANTS D'INFORMATION

Le président du comité félicite et remercie J. Alphonse Lapointe pour la rédaction de deux dépliants d'information intitulés: « Les études et l'admission à l'exercice » – « La profession » et Jean-Baptiste Roy qui a rédigé le dépliant intitulé: « Carrières agronomiques ». Tous les membres de l'Ordre ainsi que les étudiants des deux Facultés d'agriculture ont reçu des exemplaires de ces nouveaux dépliants. Un quatrième document intitulé « L'agronome, un conseiller professionnel », rédigé par Jean-Baptiste Roy est prêt pour l'impression, dès que le Bureau en aura approuvé le contenu.

CONFÉRENCE DE PRESSE

En collaboration avec le comité du congrès 1982, nous avons préparé un cahier de presse pour les média d'information, à l'occasion de la conférence de presse du 17 juin 1982. En plus d'un communiqué relatif au thème du congrès, ce cahier de presse contenait plusieurs documents concernant la profession et les divers champs d'activité des agronomes.

CONCLUSION

L'Ordre peut, dans le cadre de sa mission et la poursuite de ses objectifs, et lorsque les circonstances le justifient, participer publiquement à des activités de communication. Il importe, cependant, que le public comprenne bien et perçoive correctement le rôle et les buts de l'O.A.Q. De plus, si l'Ordre désire projeter une image cohérente et réaliste, il est important que soient coordonnées ses activités de communication, de promotion, et de relations publiques.

À titre de président, il ne serait pas honnête de ma part de ne pas souligner le rôle de Monsieur J.A. Lapointe au sein du comité: j'ai porté le titre, il a fait le travail.

Jacques Forget, *agronome*
Président

COMITÉ DE DISCIPLINE

Ce comité est constitué des personnes suivantes: Me A. Clermont (nommé par l'office des professions), de messieurs L.J. Coulombe, G. Jacob, T. Mongeon (secrétaire), n'a pas eu à se réunir au cours de l'année 1981-1982.

COMITÉ DE L'ÉNERGIE

Ce comité fut créé par le Bureau de l'Ordre pour répondre au voeu de l'assemblée générale, tenue à Alma en juin 1981. Plusieurs personnes ont collaboré aux travaux du comité. Ce sont:

Membres du Comité

MM. Rémi Asselin, président
Yvon Bruneau
Omer Lemay
Serge Poulin
J. Alphonse Lapointe, secrétaire.

Personnes-ressources

MM. Steve Bittner
Régis Boily
Roger Chagnon
Pierre Jutras
Hervé Bernier
Jean-Marc Boudreau
André Boudreau

Lors du congrès, plusieurs résolutions furent adoptées, et ces dernières servirent de jalons au travail du comité. Il avait été résolu que l'O.A.Q. forme un comité «Énergie» ayant pour mandat:

1. de sensibiliser les membres à la question de l'énergie dans le domaine de l'agro-alimentaire;
2. de répertorier les membres de l'Ordre qui travaillent dans ce secteur;
3. d'inventorier les travaux faits à la date dans le domaine de la conservation de l'énergie relié au secteur agro-alimentaire;
4. de suggérer aux organismes responsables, des programmes de vulgarisation favorisant le transfert des technologies, en utilisant par exemple: des postes de démonstrations, kiosques d'exposition, publication de dossier technique, organisation de séminaires, etc.;
5. d'établir les priorités de recherche dans le domaine de l'énergie;
6. d'établir une concertation avec d'autres groupes professionnels qui s'intéressent à la conservation de l'énergie et l'utilisation des énergies nouvelles;

Après une première rencontre du président et du secrétaire, en juillet, le comité tenait sa première réunion, le 27 août 1981. Le comité s'est réuni le 27 novembre 1981, le 26 février et le 31 mars et le 21 avril 1982. Afin de répondre à la résolution No. 1, le comité publie, depuis octobre 1981, une rubrique mensuelle dans *Agro-Nouvelles* et l'un de ses membres, Yvon Bruneau, publiait dans la revue *Agriculture* de mars 1982 un article intitulé: «Perspectives d'économie d'énergie dans le système agro-alimentaire». Un autre article paraîtra dans le numéro de juin de la revue *Agriculture,* et des articles sont également prévus pour les mois de septembre et décembre '82.

Le comité prépare un rapport-synthèse dans lequel on retrouvera un répertoire des membres qui ont une expertise dans ce domaine, un inventaire de réalisations et de publications d'intérêt.

Également, ce rapport contiendra une analyse de la question énergétique en agriculture au Québec. Ce document, préparé par plusieurs personnes ressources, permettra d'établir les priorités de recherche dans ce domaine.

Cette analyse comprend trois parties:

1. Utilisation rationnelle de l'énergie;
2. Méthodes de récupérations de l'énergie;
3. Nouvelles sources d'énergie.

Sur chacun des points, les auteurs présentent un résumé des connaissances, le potentiel d'économie, l'avenir de cette technologie, les besoins de recherche et de développement à combler.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ AU BUREAU DE L'O.A.Q.

1. Prolonger le mandat du comité, afin que celui-ci puisse établir et proposer à l'O.A.Q. une politique et des priorités de recherche qu'il verra à présenter aux deux paliers de gouvernements et, si possible, établir une concertation avec d'autres groupes de professionnels.
2. Continuer la publication d'une chronique mensuelle dans *Agro-Nouvelles,* ainsi que la parution dans la revue *Agriculture* d'articles de fond sur l'énergie.
3. Établir une entente avec Agriculture-Canada, afin que les rapports de recherche sur l'énergie subventionnés par ce Ministère paraissent sous forme d'un condensé dans la revue *Agriculture* ou dans *Agro-Nouvelles.*
4. Demander au Ministère de l'agriculture du Québec de mettre sur pied une publication visant à informer l'agriculteur sur les économies d'énergie et le développement de la technologie dans ce domaine, de même que monter un kiosque d'exposition visant à informer l'agriculteur.(1)
5. Nous recommandons également à l'Ordre de demander à l'une ou l'autre des Facultés d'agriculture d'instituer un cours de perfectionnement pour les agronomes.(1)

Grâce à la collaboration active de chacun des membres et des personnes-ressources, ce comité a réalisé un travail important, pour lequel je tiens à les féliciter et à les remercier.

Rémi Asselin, *agronome & ingénieur*
Président

1. Documents explicatifs soumis au Bureau.

COMITÉ DES ÉQUIVALENCES DE DIPLOMES ET DE FORMATION

Au cours du dernier exercice, les membres du Comité étaient: MM. Paul C. Laguë, président, Jean David, Yves Chartier, Ghislain Gendron.

Le Comité a tenu deux réunions, le 7 décembre 1981 et le 24 mars 1982.

Le Comité a reconnu l'équivalence de diplôme de cinq candidats et l'équivalence de formation d'un candidat.

Après acceptation par le Bureau de l'Ordre, ces personnes peuvent se présenter à l'examen d'admission à l'exercice de la profession agronome.

Je me permets de rappeler que:

a) *l'équivalence de formation:* signifie la reconnaissance par le Bureau que la formation d'un(e) candidat(e) démontre qu'il/elle a acquis un niveau de connaissance équivalant à celui acquis par le détenteur d'un diplôme reconnu comme donnant ouverture au permis;

b) *l'équivalence de diplôme:* signifie que le niveau de scolarité est comparable à celui d'un diplôme reconnu valide comme donnant ouverture au permis d'exercice de la profession.

Dr Paul C. Laguë, *agronome*
Président

COMITÉ DES FINANCES

Le Comité a tenu 4 réunions durant l'année, soit les 28 septembre et 30 novembre 1981, et les 25 janvier et 15 février 1982. Outre ces réunions, une consultation a été maintenue entre le Secrétaire de l'Ordre et le comité relativement aux affaires financières et à l'équipement du bureau.

Le programme d'investissement tracé par le comité et révisé au cours de l'année, selon les disponibilités monétaires, s'est avéré un succès. La même vigilance administrative sera appliquée durant l'année en cours.

Face aux coûts élevés de l'inspection professionnelle, le comité a demandé au secrétariat de l'Ordre de soumettre une demande de subvention auprès de l'Office des Professions, dans l'espoir de défrayer par ces fonds *une partie* des coûts reliés à cette activité imposée par la loi.

Les soumissions reçues de diverses imprimeries pour l'impression de la *Revue Agriculture* et d'*Agro-Express* ont été compilées et analysées. Pour l'immédiat, *Agro-Express* continuera d'être imprimée au même endroit; mais la *Revue Agriculture* devra l'être dans une autre imprimerie, à cause des coûts nettement inférieurs.

Pour donner suite à une requête du Secrétaire de l'Ordre concernant l'exiguité des locaux du secrétariat et les inconvénients d'opérer sur deux planchers le comité a mandaté le Secrétaire pour obtenir l'information nécessaire afin d'en arriver à une décision éclairée: soit valeur marchande de notre propriété, aire requise de bureau, coût d'achat d'un bureau commercial, possibilité d'achat de la section du duplex adjoignant à notre immeuble, etc. L'étude de cette question sera poursuivie en 1982-1983.

Le comité a dressé les prévisions budgéraires pour les années prochaines, dont l'essence vous est présentée aujourd'hui. Le comité devra, en collaboration avec le secrétariat, élaborer des mécanismes pour contrôler le rythme croissant de certaines dépenses e.g. frais de poste, frais de déplacements et de réunions, etc.

Le comité a réexprimé son désir de voir le Conseil Interprofessionnel mettre à l'étude un plan d'avantages sociaux pour le personnel à l'emploi des ordres professionnels. Le regroupement de tout ce personnel pourrait rendre un tel plan financièrement acceptable et très désirable pour la protection des employés. Le comité croit justifiée la disponibilité d'un tel plan pour les employés de l'Ordre.

Le comité a demandé au Secrétariat d'étudier avec le Vérificateur la réduction possible des frais de vérification, si le bilan financier était préparé par le personnel du secrétariat et soumis ainsi préparé au Vérificateur. La situation actuelle est que tout le bilan financier est préparé par le Vérificateur.

En dernier lieu, le comité veut souligner dans son rapport la collaboration de Mlle Chantal Paré dans la préparation des divers rapports financiers, au cours de l'année.

Paul C. Laguë, *agronome*
président

COMITÉ DE LA FORMATION EN AGRONOMIE

Au cours du dernier exercice, le comité avait procédé à une première évaluation des cours offerts par chacune des deux Facultés d'agriculture, en vue de trouver une alternative aux examens d'admission à l'exercice.

Ce travail d'évaluation des «cours agronomiques» devait se poursuivre selon l'échéancier prévu par le comité, le 12 mars 1981. Nous souhaitions, en effet, présenter dans les meilleurs délais un rapport final aux institutions et organismes concernés.

Pour que le comité puisse poursuivre ses travaux, nous avons demandé, en mai 1981, les syllabus de cours requis pour l'évaluation. N'ayant reçu aucune réponse, le président du comité répétait la même demande en mars 1982 et rencontrait à ce sujet les représentants des Facultés d'agriculture.

Le président du comité regrette qu'il n'ait pas été possible d'obtenir les syllabus de cours dans les délais prévus et souhaite que le comité puisse reprendre ses travaux, en vue de présenter au Bureau de l'Ordre et aux Facultés d'agriculture, ses recommandations concernant l'homologation des programmes donnant accès à la profession d'agronome.

Jean Genest, *agronome*
Président

COMITÉ DE L'INFORMATIQUE

Le Comité a tenu deux réunions, soit le 1er décembre 1981 et le 5 mars 1982; celui-ci était composé de messieurs Roch Lemay et Yvon Gosselin.

Monsieur Théodore Mongeon, mademoiselle Chantal Paré et monsieur Robert Lemay, analyste, ont participé à la première réunion.

Messieurs Théodore Mongeon et Raymond Armstrong de la Société Copram Inc. furent présents à la seconde réunion.

LE COMITÉ A ÉTUDIÉ ET ANALYSÉ

1. Le fonctionnement (gestion du temps de l'utilisation de l'appareil) et les informations du fichier-maître;
2. Les résultats de l'information traitée actuellement;
3. Les besoins en programmation à court terme;
4. La capacité du système à traiter rapidement les informations nécessaires au Secrétariat et aux différents comités de l'O.A.Q.;
5. L'ajout d'une unité de disque rigide d'une capacité de 10 millions de caractères avec programmation d'appoint;
6. L'alternative de faire appel à un bureau de service informatique avec un écran et une imprimante au secrétariat;
7. La vente de l'appareil actuel et l'achat d'un micro-ordinateur comparable à une valeur moindre que l'investissement actuel et possédant un langage universel;

Je remercie mes collègues pour leur précieuse collaboration.

Yvon Gosselin, *ingénieur, agronome*
Président

COMITÉ DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Entre le 1er avril 1981 et le 31 mars 1982, le Comité a tenu 5 réunions: le 13 mai, le 23 juillet, le 9 octobre et le 11 décembre 1981 et le 19 mars 1982.

Les membres du Comité étaient: MM. Gilles Montcalm, président, Marcel Nadeau, Paul-A. Paquin, Léo Raynault, Claude Roger et Thomas-Louis Simard ainsi que Jean Genest et Henri-Louis Bédard, qui ont participé à la réunion du 13 mai 1981. Le secrétaire du Comité était J. Alphonse Lapointe.

Au cours du dernier exercice, le comité a réalisé le programme d'inspection professionnelle élaboré au début

de l'année 1981. Après avoir reçu l'approbation du Bureau, les deux enquêteurs désignés par le comité, Paul-A. Paquin et Léo Raynault, ont été assermentés, de même que tous les autres membres du Comité conformément à l'article 111 du Code des professions.

Parce que de nombreux agronomes n'ont pas, comme d'autres professionnels, à tenir un système de fiches, dossiers et autres documents, le Comité s'est fixé comme principal objectif d'évaluer l'activité professionnelle et l'intérêt que manifeste un agronome à se documenter dans sa spécialité. C'est pourquoi le Comité a proposé de modifier «l'Avis de vérification», recommandation qui a reçu l'approbation du Bureau et fut soumise à l'Office des professions du Québec.

De l'avis du comité, les commentaires et suggestions recueillis par l'enquêteur auprès de l'agronome sont plus importants que la vérification des dossiers, livres et registres. En effet, les rapports de visites constituent une source d'information précieuse pour l'élaboration de programmes de formation ou de perfectionnement des agronomes, en plus de fournir au Bureau des indications très utiles pour la bonne marche des affaires de l'Ordre, la qualité des services professionnels et la protection du public.

Au cours du dernier exercise, les enquêteurs ont effectué 191 visites, soit environ 10% des effectifs de chacune des sections de l'Ordre. Il s'agit, évidemment, d'une activité relativement coûteuse, compte tenu des frais de déplacements et de séjours dans différentes régions. En plus de la surveillance générale de l'exercice de la profession, le Comité a donné suite à une demande d'enquête particulière dont le rapport fut déposé au Bureau, le 27 mars 1982. Cette enquête a exigé la collaboration d'un conseiller en évaluation et en gestion de ferme.

Conformément au règlement qui détermine la procédure du Comité d'inspection professionnelle, l'agronome reçoit, dans les quinze jours qui précèdent la visite à son bureau, un avis de vérification signé par le secrétaire du Comité. De plus, le président du Comité lui adresse une lettre expliquant le sens de la démarche et le but visé par cette activité de l'Ordre. Après la visite de l'enquêteur, le président du comité adresse à l'agronome une lettre pour le remercier de sa collaboration et l'inviter à saisir toutes les occasions de perfectionnement. Il recommandera, s'il y a lieu, de porter une attention particulière à certains aspects de son activité qui exigent une mise à jour de ses connaissances.

CONCLUSION

Dans leur rapport final au Comité, les deux enquêteurs ont indiqué que les entrevues ses sont déroulées dans un climat de cordialité et ils constatent que les agronomes voient dans l'inspection professionnelle plus qu'un simple geste de contrôle. Il s'agit, en effet, d'un réel instrument de promotion, puisqu'il permet à l'Ordre de bien saisir les besoins et les aspirations des agronomes dans leur milieu de travail et de mieux répondre aux besoins de perfectionnement.

Je félicite nos enquêteurs, MM. Paul-A. Paquin et Léo Raynault, pour leur excellent travail et je remercie mes collègues du Comité pour leur importante contribution à nos travaux.

Gilles Montcalm, *agronome*
Président

COMITÉ DE LA LÉGISLATION

Le rapport du Comité de la législation et de son président sera bref. Cette anné, aucune demande du Bureau n'a été formulée au Comité relativement à la préparation de nouveaux règlements ou encore à l'étude de modification(s) aux règlements actuels.

Cependant, j'ai fourni, à titre de président du Comité de la législation, un avis au Comité d'inspection professionnelle, à la demande du responsable des activités professionnelle.

Les membres du Comité de la législation sont: MM. Roland Soucy, Eugène Laflamme, Jude Leblanc et votre serviteur.

Avant de clore le rapport du Comité de la législation, je désire mentionner que, dans l'avis de l'Office des professions du Québec fourni au gouvernement relativement aux conditions supplémentaires au diplôme ou à la formation de base, celui-ci mentionne que l'Ordre des Agronomes exige un stage de formation professionnelle; et on ajoute par la suite sous forme d'un astérisque que ce stage est facultatif.

À ma connaissance, un stage facultatif n'est pas une exigence; deuxièmement, ce stage, toujours à ma connaissance, est une exigence pour le seul programme d'agroéconomie de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval. Cependant, il est vrai que, pour les candidats n'ayant pas étudié au Québec, le Bureau peut exiger un stage de formation complémentaire.

En conséquence, je demande que l'Ordre intervienne auprès de l'Office des Professions pour lui demander de mettre à jour son avis au ministre, en faisant les corrections appropriées relativement au stage facultatif exigé par l'Ordre des Agronomes.

Gilles J. Gauthier, *agronome*
Président

COMITÉ DE LA MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

Le comité s'est réuni et a procédé, conformément aux dispositions concernant l'octroi de cette médaille, à l'étude des dossiers que le secrétariat lui avait soumis. Le Bureau s'est prononcé sur les recommandations du comité.

COMITÉ DU MÉRITE AGRONOMIQUE

Le comité, dont les noms des membres sont connus du président et du secrétaire, s'est réuni et a transmis ses recommandations au Bureau sur les dossiers que le secrétariat lui avait transmis.

COMITÉ D'ORGANISATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Messieurs J.M. Bélanger (président) P. Laguë, C. Roger et T. Mongeon (secrétaire) étaient les membres de ce comité qui s'est réuni au cours de l'exercice 1981-1982. Le Bureau et le comité administratif se sont à plusieurs reprises intéressés au déroulement de l'organisation du congrès 1982.

COMITÉ DU PERFECTIONNEMENT CONTINU

Au cours du dernier exercice, le Comité a tenu trois réunions: la première le 29 avril 1981, sous la présidence de Roch Lemay. Les deux autres eurent lieu le 18 septembre 1981 et le 27 janvier 1982.

Les membres du comité étaient: MM. Yvon Gosselin, président, André Bouchard, Jean David, Jean Genest, Paul-A. Paquin, Roland Soucy, et J. Alphonse Lapointe, secrétaire.

MM. Jean-Marc Bélanger et Pierre Léonard ont participé à la réunion du 29 avril 1981.

LE COMITÉ A ÉTUDIÉ ET ACCEPTÉ

1. un cours intitulé: «L'industrialisation des semences de céréales», offert par la F.S.A.A. de l'Université Laval;
2. un cours en «Malherbologie» offert au Macdonald College, en décembre 1981. Pour répondre aux nombreuses demandes, ce cours sera de nouveau offert en 1982.
3. un cours sur «Les sols» préparé en collaboration par les deux Facultés d'agriculture; ce cours sera offert, l'automne prochain.

Le comité a proposé une «Attestation de formation continue» qui a reçu l'approbation du Bureau et fut adressée aux agronomes qui ont suivi les cours reconnus par le Comité. Toutefois, avant de lui adresser cette attestation officielle, le comité demande à l'agronome de remplir un questionnaire, pour indiquer dans quelle mesure les connaissances acquises durant le cours s'intègrent à son activité professionnelle.

Des attestations ont été émises aux agronomes ayant suivi, en 1981, certains cours organisés par le MAPAQ; toutefois, le Comité n'a pas eu la possibilité d'évaluer les cours que le ministère offrait au début de 1982.

Pour le choix des cours qu'il propose au Bureau de l'Ordre, le comité exige qu'on lui fournisse un document descriptif comprenant: l'analyse des besoins, le titre et le contenu du cours, les noms et spécialités des professeurs, l'organisme responsable, les dates et l'endroit où le cours est offert. À cette fin, un sous-comité, formé de Jean Arsenault, Martin Van Lierop et Alphonse Lapointe, a été chargé d'élaborer une grille d'évaluation d'une activité de formation continue.

À sa réunion du 27 janvier 1982, le comité a fait une première étude de deux nouveaux projets de cours:

— Mise en marché des produits agricoles;
— L'énergie à la ferme.

Le Président du Comité remercie ses confrères et les deux Facultés d'agriculture pour leur précieuse collaboration.

Yvon Gosselin, *agronome, ingénieur*
Président

COMITÉ DE LA PROMOTION DE LA PROFESSION AGRONOMIQUE

Les membres du comité étaient: M. Pierre Léonard, président; Mme Suzanne Pilote; MM. Marcel Couture, Jean-Paul Lemay, Alfred Marquis, Pierre Doyle, étudiant à Laval, François Ouellet, étudiant à McGill, et J. Alphonse Lapointe, secrétaire.

Ce Comité s'est réuni le 14 avril et le 15 octobre 1981. Les délibérations ont porté sur:

a) secteurs d'emploi;
b) information en milieu étudiant;
c) relations publiques;
d) agents de liaison;
e) pratique privée.

Au secteur de l'emploi, trois projets ont été examinés et ont fait l'objet d'une recommandation au Bureau. Ce sont:

a) promotion auprès des principaux employeurs dans chacune des régions du Québec, avec la collaboration de nos agents de liaison;
b) articles dans des publications qui rejoignent les agriculteurs et les hommes d'affaires, en vue de faire connaître la contribution des agronomes à certaines réalisations importantes pour le progrès de la science, de l'agriculture, de l'économie, de la santé, etc.;
c) deux communiqués de presse à l'occasion de l'entrée des nouveaux diplômés dans la profession.

Au secteur de l'information, le comité a collaboré à la publication de trois nouveaux dépliants intitulés:

— les études et l'admission à l'exercice;
— les carrières agronomiques;
— la profession.

Ces dépliants ont été mis à la disposition des étudiants des deux Facultés d'agriculture, au début de l'année 1982.

Il a suggéré la publication d'un quatrième dépliant intitulé: «L'agronome, un conseiller professionnel», dont le texte a été soumis au Comité des communications.

De plus, le comité projette la réalisation d'un «dossier de presse» qui sera adressé aux grands média d'information ainsi qu'à plusieurs employeurs.

Au secteur des relations publiques, le comité souhaiterait que l'O.A.Q. collabore avec les Facultés d'agriculture à la présentation d'un kiosque lors de certaines expositions qui attirent un grand nombre de producteurs, de transformateurs, de commerçants et de consommateurs. Par ailleurs, le secrétaire du comité a communiqué avec plusieurs postes de radio, afin de s'enquérir de l'intérêt que pourrait susciter la diffusion de messages d'intérêt public concernant différents aspects de l'action agronomique. Il s'agit de conseils pratiques dont l'utilité pour le public ne fait aucun doute.

Le coût d'un tel service serait minime, et il contribuerait certainement à faire mieux connaître et apprécier la formation scientifique des agronomes ainsi que la qualité et la grande diversité de leur action.

Agents de liaison, le Comité a demandé au Bureau de recommander à chaque section régionale la nomination d'un «agent de liaison» avec le Comité de Promotion. Seulement deux sections n'ont pas encore répondu à cette demande. Cet agent devrait communiquer immédiatement au Secrétariat toute information pouvant aider à promouvoir l'emploi des agronomes ou leur participation à certains organismes, comités, etc., qui peuvent contribuer à mettre en valeur la compétence agronomique. Le Comité projette une rencontre avec ses agents de liaison, afin de recueillir leurs avis et d'élaborer un programme de pro-

motion de l'emploi dans chaque région du Québec. Cette action nous paraît particulièrement importante dans le contexte économique actuel.

Pratique privée, le Comité a demandé au Secrétariat de dresser la liste des agronomes en pratique privée, soit à plein temps ou à temps partiel, en utilisant à cette fin les informations en mémoire dans l'ordinateur.

En terminant, je remercie les membres du comité de leur collaboration et je souhaite que ce comité, en collaboration avec ses agents de liaison, puisse contribuer à promouvoir l'emploi des agronomes et le rayonnement de la profession.

Pierre Léonard, *agronome*
Président

COMITÉ DES RÉSOLUTIONS

Ce comité est constitué de messieurs S. Poulin et G. Montcalm n'a pas eu à se réunir au cours de l'exercice 1981-1982.

COMITÉ DES RETRAITÉS

Le premier objectif du nouveau comité des retraités consistait à constituer une banque de noms et à les classifier par secteur d'activité. Le Bureau de l'Ordre des agronomes voulait ainsi faciliter l'emploi d'agronomes retraités qui désirent mettre leurs connaissances et leur expérience au service de la profession, des agriculteurs ou tout organisme intéressé. Cet objectif a été atteint par la publication d'un questionnaire à ce sujet dans Agro-Nouvelles, Volume 17, numéro 2, 1981.

La réponse a été désappointante. *Un seul* agronome retraité, sur les 42 ayant droit de pratique, a retourné le questionnaire devant servir à constituer le fichier. *Deux autres* agronomes retraités, parmi les 158 qui n'ont pas droit de pratique, ont informé le président du comité qu'ils seraient disponibles pour un travail occasionnel. Leur nom n'a pas été transmis au secrétariat pour cause.

Il semble évident face à un tel résultat qu'il n'y a pas lieu de constituer un fichier d'agronomes retraités disponibles pour un travail régulier ou occasionnel au Québec ou à l'étranger.

Le comité a étudié la possibilité de créer une nouvelle catégorie de membres à vie pour les agronomes âgés de 65 ans et plus. Ces agronomes bénéficieraient de la remise entière de toute cotisation annuelle future. L'Ordre des ingénieurs du Québec a créé une telle catégorie de membre récemment.

Il n'y aurait pas lieu de créer une catégorie semblable au sein de l'Ordre des agronomes du Québec. Le Bureau devrait, cependant, reconsidérer les deux classes de membres retraités, et établir une plus grande distinction entre ceux qui ont droit de pratique et ceux qui ne l'ont pas. La cotisation de membre retraité avec droit de pratique pourrait être de 50$ et celle de membre retraité sans droit de pratique, de 25$.

Bertrand Forest, *agronome-conseil*
Président

COMITÉ DES SCRUTATEURS

Comme il n'y a pas eu d'élections à la présidence et à la vice-présidence de l'O.A.Q. au cours de 1982, le comité constitué de messieurs A. Cloutier, D. Lemay, B. Ouimet, Y. St-Pierre, J.A. Lapointe, T. Mongeon (secrétaire) n'a pas eu à se réunir.

RAPPORT DU SYNDIC

Deux plaintes ont été reçues par le syndic durant la dernière année. La première portait sur l'opinion émise par un confrère relativement à la cause de dommages subis par un arbre. Cette opinion ne correspondait pas à celle qu'aurait voulu entendre le plaignant. La seconde soulève un problème important, soit celui de l'absence de règlementation pour les confrères œuvrant dans le secteur du courtage immobilier agricole. Ce second dossier étant toujours ouvert, je me contenterai de certains commentaires. Ces commentaires, je tiens à le souligner, ne sont pas issus d'informations connues du syndic suite à une enquête, mais essentiellement de faits quotidiens et de la règlementation existante que j'ai dû consulter pour la circonstance; les voici:

— Les agronomes sont exclus de la loi relative au courtage immobilier en regard d'une transaction concernant une ferme.

— Le courage immobilier agricole peut-être une activité intéressante pour les agronomes et pour leurs clients, à la condition que le titre d'agronome ajoute à l'opération de courtage autre chose qu'une facture augmentée. Les critères de la détermination du « juste prix » d'une ferme ne devraient sûrement pas être les mêmes pour un agronome et un courtier.

— En conséquence, il m'apparaît important que l'Ordre se penche sur ce problème et règlemente, au besoin, ce domaine d'activité afin: 1) Qu'une transaction effectuée par un agronome constitue un critère d'équité à la fois pour le vendeur et pour l'acheteur; et 2) Que, dans l'éventualité de plaintes, les instances concernées (inspection professionnelle, publicité, discipline, arbitrage des comptes, syndict, etc.) puissent procéder efficacement.

Jean Mercier, *agronome*
Le syndic

COMITÉ DU TABLEAU ET DU RÉPERTOIRE DES MEMBRES

Au cours de l'exercice 1981-82, le Comité a tenu deux réunions: une première le 27 août 1981 et une seconde le 16 février 1982.

Le Comité était composé de: MM. Yvon Gosselin, Roch Lemay, et Pierre Léonard.

LE COMITÉ A ÉTUDIÉ ET RECOMMANDÉ

A) Un tableau des membres

1. Édité par le Secrétariat de l'Ordre des Agronomes;
2. Extrait de l'informatique;
3. Publié une fois l'an pour les membres du Bureau et l'Office des professions;
4. Reliure: feuilles mobiles;
5. Contenu:
   - 5.1 Composition des membres du Comité administratif;
   - 5.2 Composition des membres du Bureau;

5.3 Liste des présidents et secrétaires régionaux avec adresses et numéros de téléphone;
5.4 Noms des membres actifs et non actifs par ordre alphabétique suivi des exigences en vertu de l'A.C. 1679-77 du 26 mai 1977 et du règlement 77-294 du 31 mai 1977, section 11: Contenus du Tableau.

B) Un répertoire des membres

1. Édité par une maison spécialisée;
2. Auto-financé par la vente de commandites professionnelles et commerciales;
3. Publié à tous les trois ans;
4. Reliure: feuilles mobiles, format 8½ x 11;
5. Contenu:
   5.1 Table des matières;
   5.2 Composition de l'Ordre des Agronomes du Québec;
   5.3 Liste des ex-présidents généraux de l'Ordre;
   5.4 Composition des divers comités et description de leurs mandats;
   5.5 Loi des Agronomes;
   5.6 Règlements de l'Ordre des Agronomes;
   5.7 Extraits du Code des professions;
   5.8 Décorés du Mérite agronomique et de la médaille de Distinction agronomique;
   5.9 Liste des membres par ordre alphabétique;
   5.10 Liste des membres par section par ordre alphabétique;
   5.11 Liste des agronomes-conseils;
   5.12 Section des annonceurs;

Le Comité a également recommandé au Bureau de nommer un Comité permanent de trois membres, ce qui fut adopté par celui-ci, en mars dernier. Ce Comité permanent est actuellement chargé de la préparation du répertoire.

Yvon Gosselin, *agronome, ingénieur*
Président

RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE RÉVISION DES PROGRAMMES DU SECTEUR AGROTECHNIQUE DU NIVEAU SECONDAIRE

À deux reprises au cours de la dernière année scolaire, le Comité s'est réuni, c'est-à-dire le 18 septembre 1981 et le 19 mars 1982.

Étant donné les restrictions budgétaires imposées à cette Direction du Ministère de l'Éducation et le départ de monsieur Henri Dahan qui occupait le poste d'A.D.P., les activités de ce comité ont été grandement réduites au cours de cette année. Il est vrai que monsieur Dahan avait prévu ce départ et qu'il avait fait un effort particulier, au cours de la dernière année, pour réviser la majorité des programmes de cette option. Le travail amorcé, tant sur les programmes que sur les recueils de données auprès des commissions scolaires dispensant l'enseignement agrotechnique, mérite d'être souligné et le départ de monsieur Dahan perturbe grandement l'organisation de certaines politiques de suivi.

Lors de nos réunions, nous avons étudié principalement les dossiers suivants:

1. Étude et critique de deux volumes en voie de rédaction et s'adressant aux élèves du tronc commun de Secondaire IV Agrotechnique.
   1.1 Éléments de génétique de monsieur Ernest Volant.
   1.2 Anatomie et physiologie animale de monsieur André Dallaire.

À la demande du comité, nous adressions une critique étayée sur le volume d'Anatomie et de Physiologie animale.

La refonte de ces volumes s'imposait et, lors de nos deux réunions, nous avons rencontré les auteurs afin de discuter, à la fois, du contenu et de la présentation méthodologique de ces ouvrages.

Messieurs Henri Dahan, Louis Bouvet, Claude-B. Côté, ont reçu un mandat du comité, afin qu'ils poursuivent l'encadrement et le suivi de ces projets de manuels scolaires.

2. Étude des listes de matériel offert en réquisition aux écoles polyvalentes dispensant le cours Agrotechnique.

   Après étude en atelier, cette liste a été soumise à quelques professeurs selon leur spécialité et renvoyée au responsable au niveau du ministère.

Compte tenu de la similitude des objectifs pour tout le secteur de l'enseignement technique et technologique agricole, nous avons apprécié cette collaboration avec des professeurs et des responsables du secteur Agrotechnique et nous espérons que ce niveau d'éducation reçoive le soutien qui lui est nécessaire pour continuer son évolution.

Guy Gendron, *agronome*

RAPPORT ANNUEL DU REPRÉSENTANT DE L'ORDRE DES AGRONOMES AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE AUX ADULTES

Le présent rapport s'applique à la période du 1er avril 1981 au 30 avril 1982.

Durant cette période, votre représentant a participé à quatre rencontres du comité, soit les 16 avril 1981, 28 août 1981, 30 novembre 1981 et 2 avril 1982.

En outre, j'ai été invité au Colloque, les 22 et 23 avril 1982 pour faire le point sur la mise en application de la première année du plan de relance en formation agricole aux adultes, qui avait été proposé par la Direction générale de l'Éducation des adultes (DGEA) à l'automne 1980.

Ce plan d'action prévoyait que quatre régions agricoles (4, 6, 7 et 12) feraient l'objet d'une exéprience-pilote durant l'année 81-82. Cette expérience devait permettre l'engagement d'un responsable en formation agricole aux adultes pour chacune des régions agricoles désignées. Ce responsable devait être un agent de développement et conseiller en formation professionnelle agricole aux adultes à la disposition des différentes institutions d'enseignement. Dans toutes les régions agricoles, la concertation des institutions d'enseignement a permis de coordonner l'offre de cours aux agriculteurs.

Lors du Colloque des 22 et 23 avril dernier, les participants ont souhaité que la DGEA poursuive son plan d'action en vue de relancer la formation agricole aux adultes, qui avait beaucoup périclité à partir du milieu des années '70 jusqu'à la fin de la décennie.

Pour ce faire, le comité consultatif a recommandé que les régions agricoles 1, 2, 10 et 11 soient ajoutées aux quatre régions qui ont bénéficié de ressources supplémentaires de la part de la DGEA pour engager un responsable de la formation agricole.

En outre, à sa dernière réunion, le comité consultatif a été informé que la DGEA avait investi, durant l'année 1981-82, plus de 180 000$ dans le développement de cours et de programmes de formation agricole aux adultes.

Ce montant permet au secteur agricole de se classer parmi les mieux considérés dans l'ensemble du budget réservé à la confection de programmes aux adultes.

Le montant alloué pour l'année 1981-82 représente un effort considérable de la part de la DGEA, en période de restrictions budgétaires, si l'on considère que ce montant représente trois fois le montant accordé pour l'ensemble des trois années précédentes.

Le comité consultatif a demandé à la DGEA d'augmenter encore son effort pour 1982-83 et de porter à 200 000$ le montant consacré au développement de programme.

Selon les chiffres préliminaires obtenus de la DGEA, au cours de l'année 1981-82, 20 000 heures-groupes d'enseignement ont été dispensées en formation agricole aux adultes. Cela constitue un résultat encourageant pour une première année d'application du plan de relance.

Pour ces efforts que la DGEA met pour appuyer les politiques de développement du M.A.P.A. et pour répondre aux demandes de formation des agriculteurs du Québec.:

Je propose qu'une lettre soit adressée au Ministre de l'Éducation pour marquer notre satisfaction pour l'effort consenti par son ministère en vue de répondre aux besoins en formation agricole aux adultes et pour l'inciter à maintenir son effort et, si possible, l'augmenter.

En outre, durant la présente année, j'ai été appelé, à la demande du comité administratif, à préparer un document pour justifier la signature d'un protocole d'entente entre le MEQ et le MAPA, en vue de permettre au personnel du MAPA de participer à la formation agricole aux adultes.

Malheureusement, à la dernière réunion du comité consultatif, le secrétaire nous a fait part du contenu de la réponse du sous-ministre Ouellet, du MAPA, au sous-ministre Girard, l'informant qu'il ne pouvait accepter le projet de protocole d'entente proposé par le MEQ.

Le sous-ministre Ouellet disait, dans sa lettre, que dans un contexte de diminution d'effectifs et d'augmentation de travail, surtout au niveau des Bureaux et laboratoires régionaux (BLR), il semblait difficile d'ajouter une tâche d'enseignement à la responsabilité actuelle, qui consiste dans la vulgarisation des techniques de production et de gestion; ce qui constitue la tâche première des employés des BLR.

Il ajoute qu'il est prêt à explorer d'autres formules de collaboration, ce qui n'exclut pas une participation ponctuelle à l'éducation des adultes.

Dans la situation actuelle, je comprends très bien une telle position et je pourrais dire que je suis d'accord. Cependant, j'ai quelques réflexions que j'aimerais porter à votre attention à ce sujet.

L'article 24 de notre loi dit: « Constitue l'exercice de la profession d'agronome tout acte posé moyennement rémunération, qui a pour objet de communiquer, de vulgariser ou d'expérimenter les principes, les lois et procédés, etc. ».

Le problème que je perçois à ce niveau c'est que plusieurs agronomes et d'autres personnes ne comprennent pas que les cours aux agriculteurs c'est de la *vulgarisation.*

La formation agricole aux adultes constitue une méthode privilégiée de faire ce que le sous-ministre Ouellet disait, à savoir vulgariser des techniques de production et de gestion, et il affirmait que cela constituait la tâche première des employés des BLR.

Ce que je peux faire aujourd'hui, dans ce rapport, c'est d'essayer de vous sensibiliser aux méthodes nouvelles que les agronomes doivent utiliser dans la vulgarisation et la communication des principes, lois et procédés, ce qui constitue *l'essence même de l'exercice de la profession d'agronome.*

Si nous ne prenons pas rapidement la place qui nous revient dans ce secteur, qui va prendre une expansion rapide dans les prochaines années, nous seront évacués de certains champs au profit d'autres professionnels. Je sais qu'il n'est pas facile d'enseigner à des adultes. Cependant, les agriculteurs et la profession agricole attendent beaucoup de nous; il nous faut être à la hauteur de ces attentes. Le compte à rebours est déjà commencé.

Il nous faut être prêts à offrir des services dans tous les secteurs et toutes les spécialités du domaine agronomique.

Actuellement, plusieurs institutions d'enseignement ne peuvent offrir des activités de formation agricole aux adultes, parce qu'elles ne peuvent recruter les ressources compétentes pour offrir ces enseignements. C'est pourquoi je me suis permis, à la dernière réunion du comité consultatif, de formuler une proposition, à savoir: la mise sur pied d'un fichier informatisé des agronomes avec leur champ de spécialité, qui pourrait être offert comme un service à la collectivité, ce qui permettrait en même temps à des agronomes de trouver du travail.

Je propose donc, en conclusion, que l'Ordre mette sur pied un fichier informatisé contenant les informations sur les spécialités, disciplines ou domaine d'expertise de ses membres, dans le but de créer une banque de ressources humaines compétentes pour répondre aux besoins d'employeurs et, plus particulièrement, pour combler le besoin des institutions d'enseignement de formation agricole aux adultes.

Gilles J. Gauthier, *agronome.*

REPRÉSENTANT AU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL

M. J.M. Bélanger était le représentant de l'O.A.Q. à ce Conseil, voir son allocution dont le texte apparaît en page 6 du présent numéro d'Agro-Nouvelles.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Au cours de l'assemblée générale de l'O.A.Q. qui s'est tenue au cours du mois de juin 1981, les agronomes présents ont adopté la résolution suivante:

> Le Code des professions définit les pouvoirs et les devoirs du Bureau de l'Ordre des agronomes, et le

règlement no 2 concernant les affaires du Bureau et les assemblées générales énumère certains articles que doit contenir l'Ordre du jour de l'assemblée générale.

Considérant que le Bureau doit informer les membres sur l'administration et la gestion du secrétariat dans l'intérêt même de l'Ordre.

Il est proposé par Bertrand Forest, appuyé par Gilles Gauthier, que le Bureau ajoute à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle un article intitulé: « Rapport du secrétaire ».

Le comité recommande à l'assemblée d'accepter cette résolution, compte tenu qu'un certain nombre d'informations est susceptible d'intéresser les membres.

J'étais heureux que l'assemblée générale juge opportun de connaître les sentiments du secrétaire de l'O.A.Q. sur l'administration et la gestion du secrétariat. Je l'en remercie.

Le présent rapport couvre la période du 1er avril 1981 au 31 mars 1982.

Les agronomes n'ignorent pas que, depuis le 1er avril 1982, je ne suis plus le secrétaire de l'O.A.Q. mais désormais le directeur général adjoint. Le terme « secrétaire » doit être remplacé par celui de « directeur général » dans le texte qui suit.

Le comité administratif et le Bureau de l'O.A.Q. ont convenu des éléments de mon rapport.

LOCAUX

L'O.A.Q. est propriétaire de l'immeuble où loge le secrétariat. Ses revenus proviennent de trois locataires.

La surface de plancher dont dispose le secrétariat est présentement suffisante, mais sa répartition sur deux étages ne permet pas l'utilisation optimale du personnel.

Il faut signaler que le secrétariat occupe les mêmes locaux depuis le 1er mai 1966, soit depuis plus de 16 ans. Au cours de cette période, les effectifs ont augmenté de 103.4% passant de 1 084 à 2 205 membres.

Toute autre disposition des dossiers, même ceux accumulés depuis 1937, ne peut modifier la répartition de la surface du plancher actuellement disponible.

Alors quoi faire pour améliorer la situation? Acheter la propriété voisine, ou un espace dans un édifice à bureaux, type condominium, ou aménager dans un édifice à bureaux à 9,00$ ou 10,00$ le pied carré?

Je signale aux agronomes que l'excédent des dépenses sur les revenus de l'édifice a varié depuis cinq ans de 1 650$ à 4 850$, ce qui fait comme moyenne 3 391$ et un coût moyen d'occupation de 1,41$ au pied carré, le coût pour le dernier exercice étant de 1,27$. Alors qu'il est de 9,00$ à 10,00$ au pied carré dans le voisinage du secrétariat. Le coût d'achat d'un espace dans un édifice condominium à bureaux varie de 60$ à 85$ le pied carré.

Les administrateurs de l'O.A.Q. devront bientôt prendre une décision.

MOBILIER

Le secrétariat de l'O.A.Q. dispose d'un mobilier de bureau et d'appareils satisfaisants pour exécuter le travail qui lui revient.

Quant à l'ordinateur sur lequel on avait placé beaucoup d'espoirs, son utilisation a progressé au rythme des décisions qui ont été prises et du temps dont a disposé le personnel pour l'alimenter et l'opérer. Et au cours de l'exercice 1981-1982, le problème de la communication entre les diverses diskettes (cotisation et Tableau) est demeuré sans solution. Il est urgent qu'on ajoute à notre ordinateur actuel le gros disque qui permettrait de l'utiliser au maximum.

Je dois également signaler que l'ordinateur que possède le secrétariat est jumelé à un appareil de traitement de textes. Et connaissant les précieux avantages de cet appareil, il y aurait lieu que le secrétariat en dispose d'un deuxième.

AUTORITÉ DU SECRÉTAIRE SUR LE PERSONNEL

Tout le personnel du secrétariat, quelles que soient les responsabilités et fonctions de chacune et de chacun, doit relever du secrétaire. Et ce dernier relève du Bureau.

Les pouvoirs du comité administratif dans l'administration du secrétariat sont ceux que lui délègue le Bureau. Et le comité administratif doit faire rapport au Bureau pour tout mandat qui lui est confié. Il est important que le Bureau conserve toute son autorité et sa vigilance sur l'administration du secrétariat.

EXPÉRIENCE DU SECRÉTAIRE

L'expérience du secrétaire est un atout important dans l'administration et la gestion du secrétariat de toute corporation professionnelle, pour ne citer que ce genre de secrétariat que je connais. Surtout lorsque celui qui est en place compte quelques années d'expérience.

Cette expérience du secrétaire permet d'assurer la continuité dans la poursuite des objectifs que peuvent déterminer les administrateurs qui se succèdent.

SOMME DE TRAVAIL À EXÉCUTER ET RESSOURCES EN PERSONNEL

Peu d'agronomes connaissent le travail que doit exécuter un secrétariat de corporation professionnelle. Et l'énumération qu'on peut faire de ses tâches est de beaucoup en deça de la réalité.

J'affirme que le travail que doit et devrait exécuter le secrétariat de l'O.A.Q. est considérable. Et les administrateurs doivent faire confiance au secrétaire quand ce dernier sollicite de l'aide. Les retards qu'accusent la présentation des rapports de procès-verbaux et des suites à leur donner constituent un indice que le personnel ne suffit pas à la tâche.

On conviendra que le secrétaire doit compter sur un personnel suffisant afin de ne pas avoir à exécuter du travail qu'il ne lui revient pas d'exécuter. Le secrétaire doit viser à la polyvalence du personnel qui permet une rotation dans les responsabilités.

SOMME DE TRAVAIL QUE DOIT EXÉCUTER LE SECRÉTAIRE

Le travail que j'ai eu à exécuter au cours de l'exercice 1981-1982 a été considérable. Il en a été ainsi depuis

plusieurs années. Cette situation était due au fait que je ne pouvais compter en bonne partie sur la disponibilité du personnel déjà occupé à diverses tâches. Et on conviendra qu'il soit anormal que le secrétaire travaille en surtemps afin d'assurer la bonne marche du secrétariat, surtout afin de répondre aux urgences.

Le secrétaire doit disposer de suffisamment de temps pour penser aux affaires de l'Ordre et de ses membres, penser aux améliorations, aux relations avec le public et les média.

EFFECTIFS

L'augmentation des effectifs apporte au secrétariat plus de travail. D'où périodiquement une révision des ressources en personnel s'impose afin que le travail à exécuter le soit dans un délai raisonnable.

Cette augmentation de 6% annuellement du nombre de membres crée une envie plus intense au secrétariat et la mise sur pied de nombreux comités, d'où un surcroît de travail.

Une des conséquences de l'augmentation des effectifs est l'augmentation des dépenses, mais il est souhaitable que les effectifs de l'O.A.Q. continuent à progresser.

RELATIONS SECRÉTAIRE-SECTIONS

Ces relations doivent être les meilleures et les plus fréquentes afin de motiver les Sections à une vie professionnelle plus vivante.

Sans aucun doute, il revient aux élus, particulièrement au président et au vice-président, de visiter les Sections dont le mandat principal est de les entretenir de la vie de l'O.A.Q., de ses objectifs et de recueillir leurs suggestions.

Mais le secrétaire a un rôle important de rencontrer les agronomes, de les écouter afin de transmettre leur message aux administrateurs. Ces rencontres permettent au secrétaire d'ajuster son action en regard des confidences qu'il écoute, des reproches qu'il tente d'amoindrir, des suggestions qui lui sont faites. Plusieurs agronomes préfèrent parler au secrétaire plutôt qu'au président pour tout sujet administratif qui concerne le secrétariat. Mon expérience me permet de faire une pareille affirmation.

Le président et le vice-président d'une part et le secrétaire d'autre part ont chacun un type différent de message à transmettre.

Il revient également au secrétaire d'agencer les travaux du secrétariat afin d'aider les Sections, de leur offrir les services qui leur apporteront une vie professionnelle et sociale plus intense. Il lui revient de conseiller les Sections qui font appel à ses services et de leur offrir les services du secrétariat pour une meilleure gestion.

SERVICES RENDUS PAR LE SECRÉTARIAT

Le secrétariat n'est pas exclusivement au service des membres. En fait le public communique souvent avec lui afin d'obtenir des informations de toute nature concernant le professionnalisme, la profession agronomique, des rapports d'enquêtes, des statistiques. On veut connaître davantage l'action agronomique et surtout son impact.

À ce sujet, le secrétariat de l'O.A.Q. est pauvre en dossiers d'études concernant son comportement. Il ne dispose d'aucun recherchiste et le travail à exécuter ne permet pas au secrétariat d'entreprendre ces recherches.

CONCLUSION

Le secrétariat d'une corporation professionnelle constitue le cœur de l'organisation et doit être en mesure, par son personnel, même d'être à l'avant-garde de toute action, de tout projet, de toute initiative que les administrateurs entreprennent. Cela est possible à la condition d'avoir à son service un personnel qualifié et suffisant en nombre.

Je souhaite au directeur général en poste, M. J. Alphonse Lapointe, toute la force nécessaire à assurer un meilleur fonctionnement du secrétariat. Je l'assure de ma collaboration la plus entière.

Théodore Mongeon, *agronome*
Directeur général adjoint

RAPPORTS DES SECTIONS

LA POCATIÈRE

(suite de la page 15)

LES EFFECTIFS

Les effectifs de la section de La Pocatière au 31 mars 1982 étaient de 84 membres. En outre, la section comptait 7 femmes-agronomes et 10 retraités.

ÉTAT FINANCIER

Les revenus au cours de l'année 1981-1982 ont été de 2 476,90$ et les dépenses de 1 840,14$, laissant un excédant des revenus sur les dépenses de 636,76$. L'avoir net de la section au 31 mars 1982 est de 1 476,84$.

RÉUNIONS DU CONSEIL

Au cours de son mandat, le Conseil de la section s'est réuni à sept reprises et une fois en réunion spéciale. Lors de ces réunions, le Conseil s'est occupé des affaires courantes, des dossiers spéciaux et a organisé quelques activités.

Le Conseil a nommé un agent de liaison avec le comité des communications de l'O.A.Q., M. André Gaudette; a nommé un agent de liaison avec le comité d'action de la femme-agronome, Mlle Françoise Corriveau; a accepté le parrainage d'un projet jeunesse Canada au travail sur « les brise-vent: évaluation des besoins, aménagement et sélection »; a recommandé un autre projet jeunesse Canada au travail sur la « Valorisation des sols agricoles avoisinant les aboiteaux de Kamouraska », et a révisé les règlements de la section. L'un des principaux règlements amendés fut la durée du mandat du président, lequel est dès cette année de deux ans.

De plus, le Conseil a tenu deux assemblées régulières. Lors de la première, il y a eu trois propositions présentées: soit « La tenue séparée de l'assemblée annuelle et du Congrès, où les membres se sont prononcés unanimement contre la proposition; soit « une nouvelle catégorie de membre de l'Ordre, où les membres se sont prononcés unaninement pour la proposition; soit « que le Bureau de

l'O.A.Q. modifie le statut de retraité en éliminant l'âge minimum de 65 ans». Lors de la seconde assemblée, les membres ont entériné la présentation d'un mémoire rédigé par trois agronomes de la section, messieurs André Gaudette, René Raymond et Régis Potvin, sur «la conservation, la protection ou l'utilisation des battures du Québec». Ce mémoire a été présenté au Conseil Consultatif de l'Environnement le 13 février 1982 à l'amphithéâtre de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière.

Le Conseil a tenu son assemblée annuelle le 30 avril 1982. À cette occasion les membres de la section se sont donnés un nouveau Conseil:

Président: M. Pascal Van Nieuwenhuyse
Vice-président: M. René St-Jean
Secrétaire: M. Richard Desrosiers
Trésorier: M. Charles-Auguste Langlois
Conseillers: M. Hilaire St-Arnaud,
M. Gilles Lachance,
M. Alain Lévesque.

LES ACTIVITÉS DE LA SECTION

Les agronomes de la section ont été invités à participer à deux activités à caractère social et professionnel. Ainsi, profitant d'une réunion régulière du Bureau de l'O.A.Q. à La Pocatière en septembre 1981, le Conseil de la section a organisé un souper-causerie. À cette occasion les membres du Conseil de La Pocatière et ceux du Bureau de l'O.A.Q. ont été présentés aux agronomes de la section. Le président de l'Ordre, M. Jean-Marc Bélanger, a entretenu les agronomes présents des grandes orientations qu'il entend prendre durant son mandat. De plus, un agronome à sa retraite a été honoré; il s'agit de M. Charles-Auguste Langlois.

Un second souper-causerie a été organisé par le Conseil. La causerie a été présentée par le directeur régional de l'U.P.A. de la Côte-Sud, M. André Théberge. Celui-ci a entretenu les agronomes de la section sur les principaux dossies agricoles de la région.

Ces activités n'ont pas permis au Conseil d'augmenter sensiblement la participation des membres de la section, mais espérons mieux pour l'année prochaine.

Serge Poulin, *agronome,*
Président

MÉRITE AGRONOMIQUE

Paul-Émile Boutet

Après une brillante carrière qui a duré quarante ans, l'âge de la retraite n'a pas marqué pour lui un temps d'arrêt. Il est sans doute l'agronome québécois qui a le plus utilisé la radio comme mode d'action agronomique; ses conseils présentés avec humour lui attirent encore, chaque matin, un vaste auditoire radiophonique.

C'est à La Pocatière, son lieu de naissance, qu'il a fait ses premières études avant d'entrer à l'Université d'Ottawa, où il obtient une licence en philosophie, puis à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, où il devient bachelier ès sciences agricoles. Après deux années d'enseignement à cette même institution, il entre aux Chemins de fer nationaux en qualité d'agent agricole, avec mission de promouvoir le développement de l'agriculture dans certains territoires ouverts au défrichement. Pour connaître les besoins des colons et mieux les aider, il s'installe à Amos et y demeure sept ans. En 1949, il est promu au bureau de Montréal, où il s'occupe du recrutement et de l'établissement des familles dans le nord de l'Ontario et les provinces de l'Ouest. Il collabore aussi à la mise en valeur des terres noires du sud de Montréal.

Dès son arrivée en Abitibi et durant toute sa carrière, il est un initiateur convaincu et un ardent promoteur de l'élevage des bovins de boucherie. Principal animateur des concours de jeunes éleveurs au Salon de l'Agriculture, il a su communiquer sa foi dans l'avenir et la valeur économique de la production de viande bovine au Québec.

Conférencier très apprécié, il prononce de nombreuses causeries devant des groupes d'agriculteurs, d'étudiants, de consommateurs et d'hommes d'affaires. C'est surtout à la radio et à la télévision que ses talents de communicateur se déploient. Il commence dès le début des années '40 et continue sans relâche à faire bénéficier ses concitoyens de ses connaissances et de sa riche expérience. À ce seul titre, il aurait déjà droit à notre reconnaissance.

Sa contribution au développement de l'agriculture s'étend bien au-delà des frontières du Québec. Il est chargé de missions en France par l'Office Franco-québécois pour la Jeunesse et, en Afrique, par la F.A.O. des Nations Unies, qui l'emploie comme expert pour l'implantation de la radio agricole en Haute-Volta, au Burundy, au Sierra Léoné et au Ghana. Dans le cadre de ses activités professionnelles à Radio-Canada, il parcourt le Canada et les États-Unis, se rend en Afrique, en Europe où il séjourne dans 12 pays, au Japon et en Nouvelle-Zélande. Cette dimension internationale de son activité professionnelle contribue au développement de l'agriculture québécoise et à son rayonnement à l'étranger.

Sa maîtrise de la langue anglaise lui permet de rendre accessible à ses auditeurs un nombre considérable de textes publiés aux États-Unis et en plusieurs autres pays.

Les services qu'il a rendus à la collectivité extra-professionnelle sont nombreux et ont été reconnus par plusieurs associations. Membre de la Corporation des Agronomes dès 1937, il fut Président de la Section au Nord-Ouest en 1943; membre-fondateur de l'Association canadienne des Rédacteurs agricoles de langue française; il en fut Président en 1972. Il fut aussi fondateur de l'Association forestière québécoise, en 1943. Il est membre de l'Union internationale des Journalistes agricoles, de la Société canadienne de Production animale et du Comité agricole de la Chambre de Commerce de Montréal. En 1976, l'ACRA lui décernait le titre de « Journaliste agricole de l'année ».

Pour l'ensemble de son œuvre au service de l'agriculture et notamment sa contribution exceptionnelle à la vulgarisation et à la communication des sciences agricoles, l'Ordre des agronomes décerne le titre de commandeur de l'Ordre du mérite agronomique avec la rosette aux couleurs de l'Ordre à PAUL-ÉMILE BOUTET, agronome.

Germain Brisson

Par ses connaissances et la somme de travail accompli, notre confrère a contribué de façon exceptionnelle au développement de la science agricole.

Bachelier ès arts de l'Université de Montréal, il obtient son baccalauréat en sciences agricoles de l'Université Laval en 1946 et deux ans plus tard une maîtrise en nutrition animale de l'Université McGill puis un doctorat de l'Université de l'Ohio en 1950.

Il débute comme officer de recherches au Ministère de l'Agriculture du Canada et devient, en 1960, Directeur de la Station de Recherches de Lennoxville. L'Université Laval lui offre, trois ans plus tard, le poste de professeur titulaire de nutrition animale à la Faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

La liste de ses publications est impressionnante et lui assure un rayonnement international dans les milieux agricoles et auprès des professionnels de la santé. Il a présenté 26 conférences scientifiques devant diverses sociétés. Une de ses plus récentes réalisations est la publication, en 1981, d'un livre intitulé: « *Lipides et nutrition humaine* », dont les droits de traduction et d'édition en anglais ont été achetés par un éditeur de New-Jersey. Il a dirigé les études graduées de vingt-six étudiants et poursuit actuellement trois projets de recherches.

En plus de sa charge d'enseignement à l'Université Laval, il assume, de 1968 à 1978, les fonctions de Directeur du Centre de Recherches en nutrition et, depuis 1977, celles de Directeur du Programme de doctorat en nutrition. L'expérience acquise à Lennoxville lui vaut d'être nommé, en 1978, pour un mandat de deux ans Directeur des Stations agronomiques de l'Université Laval.

Ses activités para-professionnelles et son engagement social sont remarquables. Commissaire d'écoles à Ottawa en 1958, il contribue tout au long de sa carrière à de nombreux comités scientifiques de diverses universités, du Conseil national des Recherches et des gouvernements québécois et canadien, en plus d'accepter plusieurs missions en pays étrangers, notamment Haïti et Trinidad, pour l'Agence canadienne de Développement international et, en Afrique francophone, dans le cadre d'une entente intervenue entre l'Université Laval et l'Université des Nations-Unies.

Membre de l'Ordre des agronomes du Québec, il fait également partie de plusieurs sociétés scientifiques notamment: l'Institut agricole du Canada, l'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences et l'American Dairy Science.

Pour sa contribution exceptionnelle à la recherche, au développement et à l'application des sciences agronomiques, l'Ordre des agronomes décerne le titre de commandeur de l'Ordre du mérite agronomique avec la rosette aux couleurs de l'Ordre à GERMAIN BRISSON, agronome.

Pierre-Armand Gélinas

Il se destine d'abord à l'enseignement et décide de faire carrière en agronomie. Après ses études à l'École normale de Pointe-du-Lac, il s'inscrit à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, où il obtient, en 1936, son Baccalauréat ès sciences agricoles.

Il débute comme professeur et gérant de ferme dans une institution agricole du Lac Etchemin, où il met en pratique les connaissances acquises à La Pocatière. En 1945, il devient instructeur en grande culture et, dès l'année suivante, agronome du comté de Champlain.

De 1947 à 1964, il demeure au service des agriculteurs de la Mauricie, en qualité de propagandiste en électrification rurale. Cette fonction lui permet de participer aux activités agricoles, d'aider les jeunes et de conseiller les exploitants dans l'amélioration et la gestion de leurs fermes. Il s'acquitte si bien de sa tâche que son employeur le nomme gérant des ventes pour la région de Rimouski-Matapédia. Il y demeure 15 ans, jusqu'à sa retraite en 1979.

Durant toute sa carrière, cet agronome se fait l'ardent défenseur des intérêts du monde agricole, sachant se gagner la confiance et l'estime de tous par sa courtoisie, son dévouement, sa disponibilité et son jugement sûr. Les agronomes qui travaillent sous sa direction apprécient le tact et le dynamisme de ce patron, dont l'autorité savait susciter une acceptation libre et spontanée. Sa façon d'aborder un problème et d'y apporter la solution appropriée est caractéristique du vrai professionnel.

Dans un secteur d'activité où aucun agronome n'est encore présent, il se fait l'ardent promotteur de sa profession et de l'agriculture, convaincu que la fonction de « conseiller agricole » doit être assumée par un agronome. Homme discret, actif et généreux, il est aussi un agronome polyvalent dont la contribution dépasse largement les cadres traditionnels de la profession. Il pénètre un secteur d'activité nouveau et très prometteur pour le développement de l'agriculture: celui de l'électrification rurale. Il forme des centaines de jeunes agriculteurs, pour lesquels il est un guide sûr, attentif et dévoué; il assiste et initie plusieurs jeunes confrères à leur rôle professionnel.

Conférencier recherché et apprécié, il contribue durant plusieurs années au périodique bien connu « Le Progrès à la Ferme », en plus de donner de nombreux cours sur l'électricité en agriculture. Il participe à plusieurs émissions de radio et de télévision et se mérite en juin 1981, le titre de l'Homme du mois de l'industrie et de l'électricité.

Plusieurs certificats et trophés témoignent des services qu'il a rendus à la communauté de son milieu. Il fut Président de la Chambre de Commerce de Rimouski, Président de la Chambre de Commerce régionale du Bas St-Laurent, membre du Conseil d'administration du CEGEP de Rimouski, Commissaire du Parc d'Expositions des Trois-Rivières, Président de la Corporation des agronomes de la région Trois-Rivières-Nicolet.

L'âge de la retraite marque une nouvelle étape de son activité professionnelle, car il préside le Club des « Jardiniers de la Mauricie » auxquels il prodigue ses précieux conseils.

Pour l'ensemble de son œuvre, pour la qualité soutenue de son action professionnelle, notamment dans le domaine de la vulgarisation et de l'éducation et pour les nombreux services rendus à la collectivité extra-professionnelle, l'Ordre des agronomes décerne le titre de commandeur de l'Ordre du mérite agronomique avec la rosette aux couleurs de l'Ordre à PIERRE-ARMAND GÉLINAS, agronome.

MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

INTRODUCTION

La médaille de distinction agronomique est décernée, cette année, à un groupe de chercheurs, qui œuvrent ensemble depuis dix ans.

Par l'excellence de leurs travaux en génétique céréalière et en amélioration des plantes, ces trois agronomes se sont acquis une renommée nationale et internationale. L'équipe a à son crédit plus d'une centaine de publications et ses communications sont recherchées par des nombreuses sociétés scientifiques.

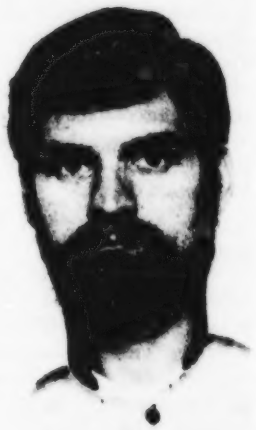

Jean-Pierre Dubuc

Le plus jeune membre de cette équipe est boursier du Conseil national de la Recherche, bachelier ès sciences agricoles de l'Université Laval et détient un doctorat de l'Université du Manitoba.

Durant ses études, il est assistant de recherches à la Ferme expérimentale de l'Assomption; puis, assistant-agronome à Napierville et assistant de recherches en cytogénétique de l'avoine à l'Université Laval. Après l'obtention de son doctorat, en 1980, Agriculture Canada le nomme responsable de l'amélioration et de l'évaluation de l'avoine pour le Québec et chargé de la publication du rapport d'un groupe d'études sur le même sujet. En 1972, ses responsabilités s'étendent aux Provinces Maritimes et on lui confie, en plus de ses travaux sur l'avoine, l'amélioration et l'évaluation de l'orge pour le Québec par la réalisation de croisements, la sélection et l'évaluation de cultivars. Il est aussi chargé de la publication du « Rapport de recherches sur l'orge » à la Station de recherches de Ste-Foy.

Membre de plusieurs comités et sociétés scientifiques, ce jeune chercheur est l'auteur de 42 publications et il a donné une douzaine de conférences sur des sujets reliés à ses travaux. Il m'est agréable de décerner la Médaille de Distinction agronomique à JEAN-PIERRE DUBUC, agronome.

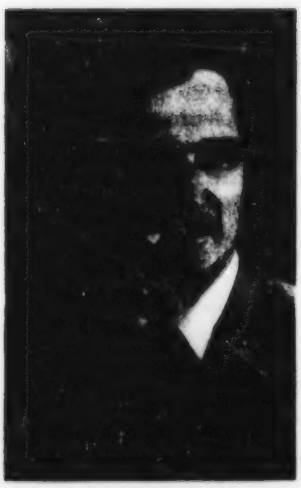

Denis Bastien

Notre confrère est bachelier ès sciences agricoles de l'Université Laval et détient une maîtrise en agronomie, avec spécialité en amélioration des plantes, de l'Université McGill. Il débute sa carrière professionnelle au Conseil des Semences du Québec, dont il devient secrétaire dès 1966. À ce poste, il est responsable de la publication des recommandations du Conseil et de l'organisation du concours Maïs-Grain. L'année suivante, il représente le Gouvernement du Québec au Conseil d'administration de l'Association canadienne des Producteurs de Semences et devient professeur de grande culture à l'ITA de St-Hyacinthe.

Il participe activement à la fondation du Conseil des Productions végétales du Québec, à l'établissement de la Station d'Amélioration des Plantes de Ste-Martine, à l'élaboration du programme d'amélioration génétique du blé de printemps et à la production des semences pedigrées du Québec.

De 1971 à 1976, il est Régisseur de la Station d'Amélioration des Plantes de Ste-Martine et, de 1970 à 1979, il préside le Comité des céréales du CPVQ, en plus d'être membre du Conseil d'administration de cet organisme.

Il participe activement à l'organisation d'une Station de multiplication des Semences à St-Bruno et à la mise en place des facilités physiques de la Station de St-Hyacinthe, en plus de s'occuper de l'amélioration génétique de soya et du haricot sec et de la création de cultivars de blé de printemps (Concorde, Casavant et Mondor), du cultivar de soya Rosalie et du cultivar d'haricot sec Damase. En 1978, il introduit au Québec le cultivar de blé de printemps Ankra.

Il est chargé de recherches en sélection et en amélioration des plantes au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a reçu une décoration du Conseil des Productions végétales du Québec et a été nommé »Membre honoraire à vie« de l'Association des Producteurs de Semences du Québec.

Il me fait plaisir de décerner la Médaille de distinction agronomique à DENIS BASTIEN, agronome.

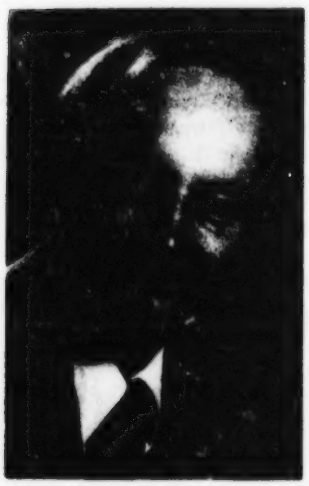

Claude-André St-Pierre

Bien que relativement jeune, ce chercheur s'est acquis une réputation qui dépasse les frontières du Québec et du Canada. Bachelier ès sciences agricoles de l'Université Laval, il détient une maîtrise de l'Université McGill et un doctorat ès sciences de l'Université Cornell. Boursier du Conseil des Recherches agricoles du Québec, il se voit doté d'une bourse offerte par «Brewing & Malting Barley Research Institute». Après une période de cinq ans comme spécialiste en recherche au Ministère de l'Agriculture du Canada, il devient, en 1975, professeur-adjoint à la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval. Quatre ans plus tard, il est nommé professeur agrégé à cette même Faculté.

Ses travaux se concentrent sur l'amélioration génétique des céréales et la production de grains protéagineux pour diverses transformations industrielles. Ses recherches en sélection et en évaluation de cultivars et de lignées de céréales sont réalisées en collaboration avec l'Université Laval, le Conseil des Recherches et Services agricoles du Québec, Agriculture Canada et le Centre de Recherches et de Développement international.

Ses avis sont recherchés par de nombreux organismes et comités scientifiques notamment:

- le Comité canadien d'Amélioration des Grains, dont il préside le groupe de l'Est;
- le Comité des céréales du CPVQ;
- le Comité de recherche de la Faculté des Sciences, de l'Agriculture et de l'Alimentation;
- le Conseil d'administration des Stations agronomiques de cette même Faculté;
- le Comité canadien des Productions végétales;
- l'Association des Producteurs de Semences du Canada.

Il est Président de la Corporation des agronomes de la région du Québec, de 1977 à 1979 et Président du Comité du perfectionnement continu de l'Ordre des agronomes, de 1978 à 1980.

En plus d'une cinquantaine de conférences et de communications scientifiques, il est l'auteur de plus de 60 publications traitant de l'amélioration, de la sélection ou de la culture des céréales.

C'est avec grand plaisir que je décerne la Médaille de distinction agronomique à CLAUDE-ANDRÉ ST-PIERRE, agronome.

DISTRIBUTION DES MEMBRES
inscrits au tableau de l'Ordre selon les sections

31 mars 1982

EXERCICE 1981-1982

	150$	Cotisation 35$ R-1	35$ R-2	35$ R-3	Finissants 100$	Étudiants 2e et 3e cycle	M	Total
Montréal	482	16	40		28	25	1	592
Québec	541	12	48		38	42	2	683
Trois-Rivières-Nicolet	75	1	11		10			97
Rivière-du-Loup-Gaspé	66		6		3	1	2	77
Saguenay-Lac-Saint-Jean	74		5	1	6			86
Nord-ouest Québécois	32		5					37
Cantons de l'Est	113	4	12		8	3		140
Hull	103		10		2	5		120
Ste-Anne-de-Bellevue	59	1	6		1	11		78
Saint-Hyacinthe	177	6	14		9	4		210
La Pocatière	69	1	11		2	2		85
	1 791	41	168	1	107	92	5	2 205